



# BULLETIN COMMUNAL

Barvaux • Bende • Bomal • Borlon • Durbuy • Grandhan • Heyd • Izier • Septon • Tohogne • Villers-Ste-Gertrude • Wéris

# DURBUY

- ✦ Editorial du Bourgmestre
- ✦ Les Instances touristiques de la Commune
- ✦ Les Voeux au Personnel communal
- ✦ 90 marçassins «debout sur la frontière»
- ✦ Villers et Grand-Bru : le petit Patrimoine
- ✦ Au fil des Conseils



Trimestriel • avril 2017 • n°41

Editeur responsable : Philippe Bontemps, Bourgmestre, Grand-Houmart 13, 6941 Tohogne

[www.durbuy.be](http://www.durbuy.be)

À vos côtés dans la région depuis 1976

**Ets DEVILLERS sa**

Votre concessionnaire



MARCHE-EN-FAMENNE

Tél: 084/22.05.05

BARVAUX-SUR-OURTHE

Tél: 086/21.41.41

MELREUX / HOTTON

Tél: 084/46.63.10

www.estdevillers.be

**MABEGRA s.a**  
MATERIAUX GRANDJEAN

info@mabegra.be

www.mabegra.be

- Béton préparé et pompage
- Spécialiste en égouttage
- Stations d'épuration
- Bois du pays
- Matériaux gros œuvre

75 ANS  
1938-2013

Bel-Mat



Rue de la Jonction, 20  
6990 Hotton

Tél : 084/46.61.63  
Fax : 084/46.75.87

Join us on Facebook !

**The original way to say it !**

Collections for babies and little children  
cadeaux de naissance - peluches - accessoires



www.owdurbuy.com

Place aux foires, 10 • 086/456 321 • DURBUY

**SPIRIT OF ST LUC**



Si vous pensez que votre vie,  
que celle des autres valent la peine,

**REJOIGNEZ NOUS !**

Faites comme des milliers d'adhérents,  
abonnez-vous à la carte de sauvetage qui vous  
offre la gratuité des secours héliportés !

Infos et renseignements

Jean Maquoi - 0478 345 845 - 086 45 03 39

**BRAS-SUR-LIENNE**

Dimanche 17 septembre 2017 **JOURNÉE PORTES OUVERTES**



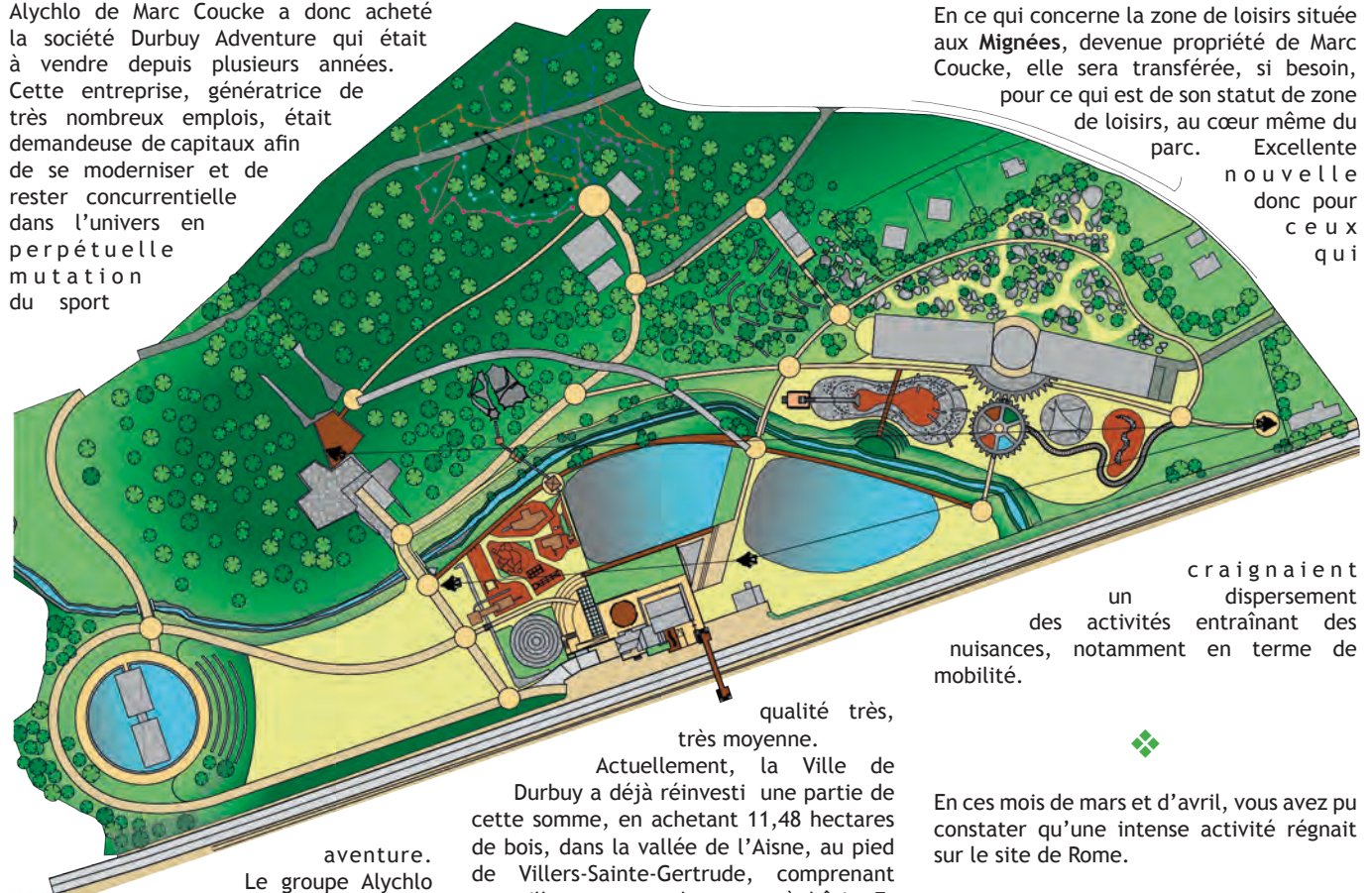
## Le point sur le projet de parc d'Aventure Nature à Durbuy

En guise de conclusion à l'Edito paru dans le Bulletin communal de juin 2016, intitulé « *Un parc d'Aventure Nature à Durbuy* », je m'étais engagé à vous tenir au courant de ce dossier qui, depuis lors, a été particulièrement médiatisé.

Au travers de cet article, je désire vous informer avec rigueur de l'état actuel du projet. Inévitablement et afin d'être complet, cohérent et compréhensible, je suis obligé de reprendre certains éléments déjà cités en juin 2016.



A la fin du printemps 2016, la société Alychlo de Marc Coucke a donc acheté la société Durbuy Adventure qui était à vendre depuis plusieurs années. Cette entreprise, génératrice de très nombreux emplois, était demandeuse de capitaux afin de se moderniser et de rester concurrentielle dans l'univers en perpétuelle mutation du sport



Le groupe Alychlo a su s'entendre avec une autre société de Durbuy, La Petite Merveille (LPM) de Bart Maerten, pour coopérer et développer ensemble un nouveau parc de Sport Aventure Nature. On ne peut que se réjouir de cette synergie, bénéfique au développement économique de notre Commune.

A l'heure d'aujourd'hui, la Commune de Durbuy a vendu le bois de Chaplis, soit 20 hectares dont 1,3 hectares en zone artisanale, pour le prix conséquent de

923.169 euros, cet achat permettant aux sites de Rome et de La Petite Merveille de se rapprocher géographiquement, en créant une liaison entre les deux implantations. Quant au bois, protégé par le statut « *Natura 2000* », il restera accessible au public par le biais du sentier public qui le traverse et aucune activité autre que pédestre, cycliste et équestre ne pourra y être organisée.

Par ailleurs, Marc Coucke, via sa société, a acquis la « *ferme Georis* » et a racheté à la Commune les 20 hectares de prairies louées à l'exploitant de cette ferme et ce, pour le prix intéressant de 17.000 € l'hectare, les prairies de Famenne étant de

qualité très, très moyenne.

Actuellement, la Ville de Durbuy a déjà réinvesti une partie de cette somme, en achetant 11,48 hectares de bois, dans la vallée de l'Aisne, au pied de Villers-Sainte-Gertrude, comprenant par ailleurs un emplacement à bâtir. Et le Collège a déjà marqué son intérêt pour l'achat de quelques hectares supplémentaires répartis sur le territoire communal.

Ainsi que le Collège s'y était engagé, nous sommes donc sur le point de finaliser le rachat d'une vingtaine d'hectares de forêts, correspondant à la surface vendue. Je consacrerai d'ailleurs dans un prochain Bulletin communal, un article sur le fonctionnement de la Régie foncière



communale qui gère le patrimoine de la Ville.

Pour ce qui est du Bois de la Famenne, dont 80 hectares intéressaient à un moment donné les investisseurs, il n'est plus question de le vendre.

En effet, le programme de développement du parc de Sport Aventure Nature se recentre géographiquement sur les sites de Rome et de La Petite Merveille à Durbuy.

En ce qui concerne la zone de loisirs située aux Mignéées, devenue propriété de Marc Coucke, elle sera transférée, si besoin, pour ce qui est de son statut de zone de loisirs, au cœur même du parc. Excellente nouvelle donc pour ceux qui

craignent un dispersement des activités entraînant des nuisances, notamment en terme de mobilité.



En ces mois de mars et d'avril, vous avez pu constater qu'une intense activité régnait sur le site de Rome.

En effet, le bâtiment existant est en train de subir une rénovation en profondeur où sont impliquées des entreprises de la Commune et de la région proche.

Sur le site de l'ancien camping de la Chênaie, quelques tentes de type « *Glamping* » viennent d'être aménagées afin de proposer un nouveau mode d'hébergement, correspondant à la demande actuelle. Dès la première semaine des vacances de Printemps, elles ont accueilli les premiers occupants.

Il va sans dire que tous les travaux en cours ont, bien entendu, reçu toutes les autorisations nécessaires.

Seuls deux hectares de résineux à l'entrée de Rome en venant de Barvaux, au lieu-dit « *so l'djibèt* », situés en zone agricole et non forestière, ont été mis à blanc. Ils font l'objet d'une régularisation dont le contenu

le cadre du Programme d'Investissement Communal (PIC), sous l'égide de l'Echevin des Travaux, Freddy Paquet. Outre la rénovation du coffre, des filets d'eau et des bordures seront posés, et des aménagements de sécurité réalisés.



Une fois pour toutes, je voudrais tordre le cou à toutes ces rumeurs. Prenons donc ce fameux chiffre de 350 hectares ; nous allons voir ensemble ce qu'il en retourne.

Des 350 hectares, il y a d'abord les 154 hectares du **Domaine de Hottemme**, propriété de la Région wallonne (RW). Seuls 25,81 hectares ont été acquis par



a déjà été validé par le Département de la Nature et des Forêts (DNF). L'espace ainsi déboisé sera, dans un premier temps, dessouché et réensemencé pour retrouver son statut de zone agricole. Par ailleurs, il pourra, si nécessaire, par temps sec, servir de complément au parking actuel. Ce dernier est relié au site par une passerelle qui pourrait être complétée par un tunnel pour les personnes à mobilité réduite. Quant au parking et à la nouvelle prairie, ils devraient être aménagés de façon paysagère : il est prévu d'y planter 300 arbres d'essence locale et de créer des espaces fleuris.

Autre nouvelle : le contournement n'est plus d'actualité à moyen terme. Au risque de me répéter, je m'engage à ce que le village de **Petit-Han** ne soit pas impacté, comme certains le craignent. Et je peux vous assurer que la rue des Aguesses ne servira en aucun cas à accueillir les usagers de la RN 983 reliant Barvaux à Durbuy.

A ce propos, je profite de l'occasion pour vous annoncer que la rénovation en profondeur de la rue des Aguesses sera réalisée, sauf contretemps, en 2018 dans

Au cœur même du site de Rome, vous avez pu constater que de nouvelles attractions sportives sont en cours de réalisation. Nous sommes bien loin du concept de type « *montagnes russes* » ou « *grande roue* » qui - soyez certains - n'auront jamais leur place dans le paysage durbuysien !

Pour rappel, les activités de sports moteurs, telles que le karting et le quad, ont été supprimées, pour mieux correspondre à la philosophie « *nature* » du projet. D'autre part, le parc a pour ambition, à l'avenir, d'être le plus autonome possible en matière de production énergétique. Pour favoriser la mobilité verte, deux nouveaux petits trains électriques ont été acquis par la société, afin d'établir des navettes entre les différents sites et Durbuy-Vieille-Ville.

Concernant le nouveau projet, beaucoup de rumeurs ont circulé, relayées par les gros titres aguicheurs de certains médias, du type « *plus grand que Disneyland* » ! Ce qui a donné lieu à de multiples interprétations, les unes plus fantaisistes que les autres..., certains n'hésitant pas à parler d'un parc qui s'étendrait sur 350 hectares !

Marc Coucke, y compris le bâtiment et ce, pour 2.700.000 €. Il faut savoir que chaque année, la Région Wallonne y consacrait un budget de 300.000 € minimum. De solides économies donc pour la Région Wallonne avec, en prime, un bâtiment qui n'avait jamais été terminé et qui sera transformé dans les prochains mois en un hôtel deux étoiles pour y accueillir essentiellement des classes vertes. Quant aux autres 128 hectares, comprenant en majorité des bois, la société Alychlo en a obtenu la gestion par voie emphytéotique, à concurrence de 25.000 € l'année et resteront dès lors accessibles au public. Quelle destination aurait-on pu rêver de mieux pour ce magnifique site qu'accueillir des enfants, les sensibiliser à la beauté de la nature, les émerveiller et leur inculquer le respect de leur environnement ! Et ce, avec la collaboration de l'asbl Natagora dont l'expertise en la matière n'est contestée par personne et qui veille à la protection de 4.700 hectares en Wallonie. Depuis de nombreuses années, la Ville de Durbuy, elle aussi, collabore avec Natagora au travers des projets LIFE et de la gestion de diverses réserves naturelles agréées pour un total de 88 hectares.

Aux 196 hectares restants, il convient de retirer les 20 hectares du Bois de Chaplis, situés en zone Natura 2000 et les 20 hectares de prairies où ne pourront être pâturer du bétail ; dès lors, la ferme pourrait être transformée en ferme pédagogique.

Nous en sommes donc à 156 hectares desquels il faut encore retirer 20 hectares repris en zone de loisirs au lieu-dit « Les Mignéés » qui, je vous le rappelle, sont, en termes d'affectation, transférables sur les sites de La Petite Merveille et de Rome.

De soustractions en soustractions, nous en sommes arrivés à environ 136 hectares - et donc très loin de ces fameux 350 hectares - dont l'essentiel est constitué par les anciennes propriétés de Durbuy Adventure et de La Petite Merveille, auxquelles se sont greffées quelques propriétés privées, vendues à la société ALYCHLO, ainsi que le camping de La Chênaie et le village de vacances de Sunclass qui garderont ou retrouveront leur affection d'origine. En effet, le camping de La Chênaie accueillera des structures d'hébergement autorisées dans un camping et plus tard, moyennant demande de permis, d'autres structures d'accueil touristique en dur.

A noter que les travaux effectués actuellement sur les sites de La Petite Merveille à Durbuy, tant en rive gauche que droite, ont fait l'objet de demandes de permis antérieures à la fusion des deux sociétés.

Quant aux acquisitions réalisées par Marc COUCKE dans Durbuy-Vieille-Ville, il s'agit de transactions entre propriétaires privés, transactions dans lesquelles la Commune ne pouvait s'immiscer d'aucune façon.

Comme je l'ai souvent répété, que l'investisseur soit étranger ou belge, wallon ou flamand, l'important ce n'est pas de savoir qui acquiert, mais la qualité du produit qui sera développé, avec ses retombées économiques, créatrices d'emplois et de recettes financières pour les caisses communales, retombées qui seront réinvesties le plus équitablement sur l'ensemble du territoire communal. Ne doit-on pas se féliciter que ces acquisitions restent dans les mains de sociétés belges ? N'y en a-t-il pas suffisamment qui ont récemment quitté le giron belge ?



A l'heure où j'écris ces quelques lignes, le taux de chômage à Durbuy s'établit à plus de 13 % et, chiffre plus inquiétant encore, le CPAS octroie un revenu d'intégration à 200 personnes. Le revenu d'intégration constitue le seul revenu pour les personnes exclues de toute autre forme de moyens financiers de survie.

Peut-on avoir l'inconscience, l'irresponsa-

bilité, de ne pas accueillir ce projet de parc de Sport Aventure Nature, créateur d'emplois, cadrant parfaitement avec les spécificités de notre Commune, à la fois rurale et touristique.

A ce jour, plus de trente-cinq personnes ont été engagées et, très majoritairement, originaires de la Commune. Les « Job Day », organisés les 18 mars et 1<sup>er</sup> avril, ont connu un franc succès, attirant plusieurs centaines de candidats.

Chaque semaine, je reçois des citoyens qui me sollicitent, voire me supplient de leur trouver un emploi, gage pour eux de pouvoir subvenir dignement aux besoins de leur famille et, pour d'autres, de se lancer dans le marché du travail.

Je le répète à nouveau, nous ne bénéficions pas à Durbuy des retombées économiques provenant de grosses sociétés implantées dans des zonings situés le long d'auto-routes, ni du développement de start-up gravitant autour des pôles universitaires de nos grandes villes.

Au cours de ces dix dernières années, la Province de Luxembourg, qui reste certes la première destination touristique de Wallonie, a perdu 300.000 nuitées, alors que toutes les autres Provinces progressaient...

En effet, en Province de Luxembourg, certaines de nos structures d'accueil ne se sont pas suffisamment modernisées au cours de ces vingt dernières années et ne se sont pas adaptées à temps aux nouvelles aspirations

de la clientèle, en quête permanente de renouveau, contrairement à nos voisins qui les ont rencontrées en s'engageant dans des voies originales et en créant de toutes nouvelles structures d'accueil en partant de « presque rien ».

La mise au goût du jour de nos fleurons et de nos atouts touristiques ne pourra se faire sans les investisseurs privés.

Je constate avec plaisir que sur le territoire communal, de nombreux acteurs ont, au cours de ces dernières années, investi des capitaux considérables pour agrandir ou rénover leur établissement, permettant ainsi à l'entité de Durbuy, de garder son statut de première commune touristique de Wallonie.

Les projets actuels développés ou en cours de réflexion sur le territoire de notre Commune sont de nature à apporter une réponse supplémentaire, en partie du moins, à cette problématique de structures touristiques qui pour l'instant, ne répondent plus suffisamment aux besoins et aux attentes du touriste, toujours à la recherche de nouveauté : tourisme vert, d'aventure, de nature... qui sont appelés à connaître dans les prochaines années un succès croissant.

Avant de conclure, je voudrais revenir sur deux projets actuellement à l'étude et qui concernent Durbuy-Vieille-Ville ; projets que certains ont voulu lier à la vente de la S.A. Durbuy Adventure, alors qu'il n'en est rien, ces projets étant bien antérieurs à cette dernière.



Sans doute avez-vous déjà entendu parler de l'aménagement de l'espace laissé par l'ancien mini-golf. En effet, lors de la création de l'espace du couvent des Récollets, le mini-golf a été transféré sur la dalle couvrant le parking semi-enterré. Depuis lors, nous étions à la recherche d'un mode de subsidiation pour poursuivre l'aménagement de l'Allée verte, qui part de la Place de Durbuy en direction de l'Anticlinale. Nous avons sollicité et obtenu du Fonds Européen d'Aide au Développement de l'Espace Rural (FEADER) les subsides nécessaires, soit 432.956 € sur un total de 541.192 €. Nous profiterons de ce chantier pour aménager dans le prolongement de l'Allée Verte, un mini-parc à conteneur qui sera subsidié à hauteur de 80 % pour un montant approximatif de 200.000 € par le Développement Rural. Vous aurez compris que ce dossier, vieux de cinq ans au moins, n'a aucun rapport avec le dossier du parc de Sport Aventure Nature, comme certains s'évertuent à le seriner.

Autre information, celle concernant l'aménagement du parking nord, à l'entrée de Durbuy en venant de Tohogne. Ce parking est destiné à accueillir au mieux les centaines de voitures qui se parquent de façon anarchique en périphérie de Durbuy. Il sera aménagé avec l'aide de subsides du Commissariat général au tourisme (CGT) à concurrence de 80 %, et le pont enjambant

l'Ourthe pour y accéder, sera financé en principe par le Département des Travaux publics de la Région Wallonne, peut-être par la Société publique de Gestion de l'Eau (SPGE) puisque le pont servira d'accès à la future station d'épuration qui devrait être construite en aval de l'actuelle. Ici encore, il serait bien difficile d'établir une corrélation quelconque entre ces projets qui sont à l'étude depuis une dizaine d'années et la venue de nouveaux investisseurs!

Comme je l'ai maintes fois écrit dans mes éditos, tous les projets d'envergure, concrétisés par la majorité, ont été réalisés uniquement lorsque nous avons l'assurance d'obtenir les subsides nécessaires, afin de réduire au maximum la charge qui pourrait peser sur les finances communales.



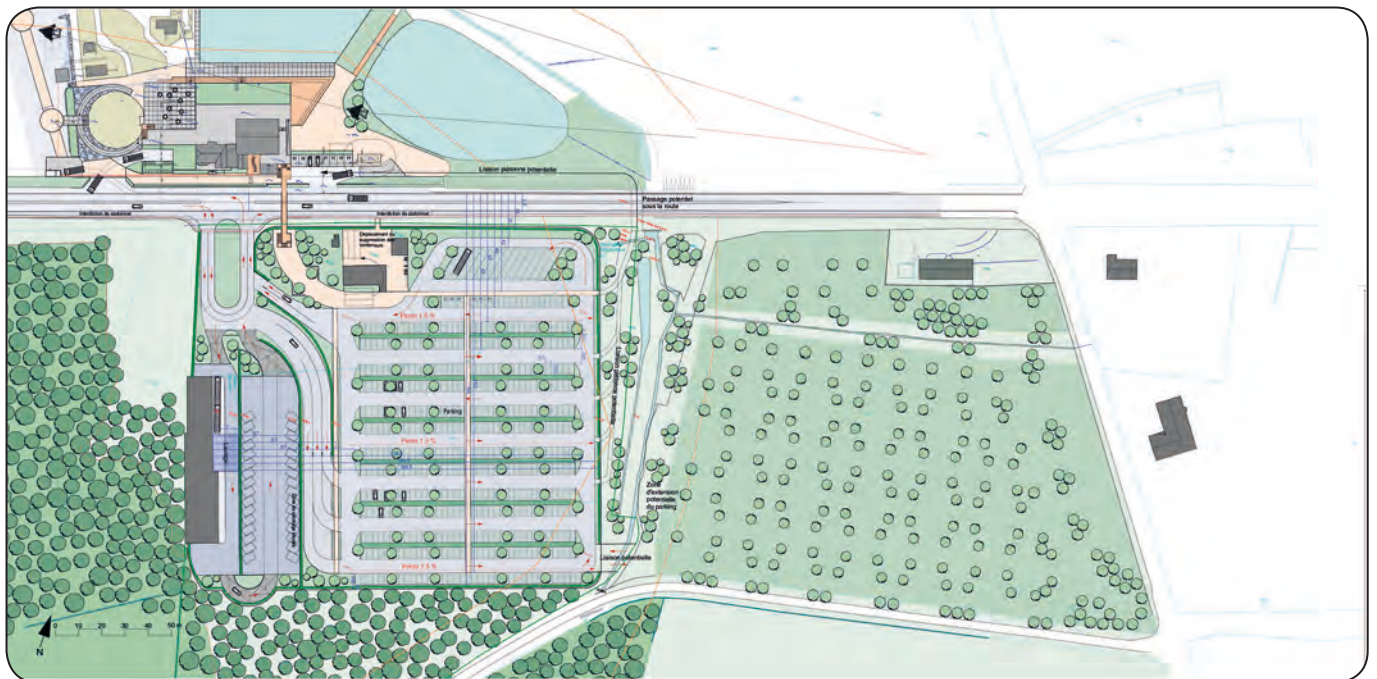
J'espère, au travers de cet édito, avoir fait le point sur la situation actuelle du projet. J'espère avoir répondu à vos questionnements éventuels, et, surtout, avoir levé définitivement les craintes instillées chez certains d'entre vous par ceux qui se complaisent dans une certaine forme de désinformation...

Je m'engage une nouvelle fois à vous

tenir informés, via le Bulletin communal, de l'évolution de ce projet, qui, encadré par les différentes Administrations, devrait servir les intérêts économiques de la Commune et de ses habitants. Il va de soi qu'une Commune ne peut avoir de politique sociale, culturelle, écologique au milieu d'un désert économique. Pour pouvoir mener à bien ces différentes politiques, encore faut-il se donner les moyens de les alimenter !

Mesdames, Messieurs, plus que jamais, la volonté de la majorité est d'accompagner activement le développement économique et social de notre Commune et de ses habitants, ce qui ne serait pas possible sans l'aide de l'activité générée et développée par le secteur privé, issue essentiellement aujourd'hui du secteur tertiaire, qui est devenu le moteur du développement de l'Entité..

Votre Bourgmestre,  
Philippe BONTEMPS.



Site de Rome : parking et nouvelle prairie arborés d'essences locales.

## Les instances touristiques de la Commune de Durbuy : un nouveau look...



### Les Maisons de Tourisme

Les Maisons de Tourisme (MT) sont des organismes - généralement constitués sous forme d'ASBL - reconnus par le Commissariat Général au Tourisme de la Région Wallonne et qui ont pour objectif la promotion touristique d'un territoire couvrant plusieurs Communes, ainsi que l'accueil et l'information permanents des touristes de ce même territoire.

Jusqu'il y a peu, la Commune de Durbuy faisait partie de la Maison de Tourisme Ourthe et Aisne (MTOA) qui regroupait également les Communes de Hotton, Rendeux, Erezée et Manhay et dont les bureaux étaient installés dans la Grand'Rue à Barvaux. Pour information, chaque Commune versait annuellement à l'ASBL MTOA une cotisation de 0,50 € par habitant, soit à peu près une somme de 5.750 € pour la Commune de Durbuy.

En 2015, le Ministre du Tourisme, René Collin, a fait part au monde touristique wallon de la volonté du Gouvernement de réduire de moitié le nombre de Maisons de Tourisme en Wallonie, qui étaient au nombre de 42. Pour ce faire, des fusions, scissions, créations de MT et constitutions de nouveaux territoires touristiques devaient se réaliser pour se mettre en place en août 2016. Ce délai a finalement été reporté au 1er avril 2017.

Dans le cadre de cette réforme, la position de la Liste du Bourgmestre était très claire, à savoir constituer un grand territoire touristique du nord de la Province de Luxembourg regroupant les cinq Communes de la MTOA, ainsi que Houffalize, La Roche, Marche, Nassogne et Tenneville.

Suite aux discussions entre Communes, ce projet n'a pu aboutir et après diverses négociations, le résultat est aujourd'hui connu de tous : Durbuy et Hotton font maintenant partie de la nouvelle MT « *Famenne Ardenne Ourthe et Lesse* » (MTFA) avec les Communes de Marche, Nassogne, Rochefort, Beauraing et Houyet, qui se retrouvent presque toutes

également dans le nouveau concept de « *Géopark Famenne Ardenne* ». Les trois autres Communes de l'ancienne MTOA se regroupent avec Houffalize et La Roche pour former la MT « *Coeur de l'Ardenne au fil de l'Ourthe et de l'Aisne* » dont les bureaux seront établis à La Roche.

Au niveau financier et pour clarifier la situation suite à certaines allégations - parfois mensongères -, les nouveaux statuts de la MTOA ont fixé la cotisation annuelle des Communes à 3 €/habitant dès l'année 2017. Du côté de la MTFA, la cotisation

son siège administratif à Marche et des antennes dans diverses Communes dont Rochefort, à Han-sur-Lesse, et Hotton.

### L'Office Communal du Tourisme de Durbuy (OCTD) et les Syndicats d'Initiatives (SI)

La Commune de Durbuy compte un Office communal (OCTD) installé à Barvaux, dans l'ancienne maison communale, et trois Syndicats d'Initiative, à savoir un à Barvaux, un à Durbuy et un à Bomal qui compte aussi une antenne à Grandhan.

Logiquement, l'OCTD défend la promotion touristique de la Commune de Durbuy et les SI développent des activités touristiques dans leur propre village.

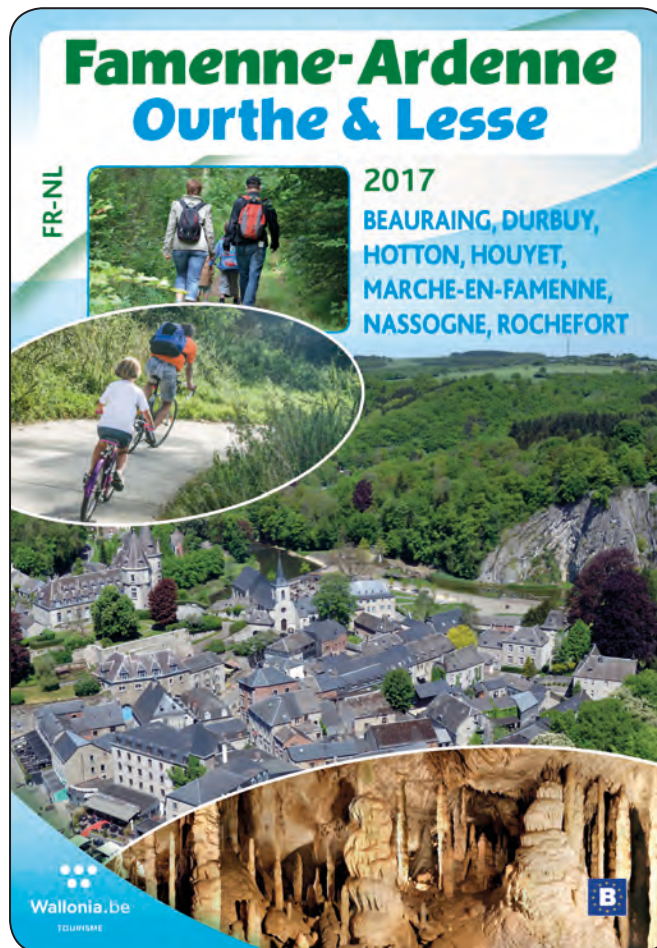
Dans le cadre de la refonte des MT évoquée ci-dessus et dans l'objectif d'assainir davantage encore le paysage des instances touristiques de la Commune, la Liste du Bourgmestre a proposé le regroupement de la MT Famenne Ardenne, de l'OCTD et du SI de Durbuy dans les mêmes murs afin d'accroître leur professionnalisme touristique.

Ces trois instances se retrouveront à Durbuy-Vieille-Ville, vitrine incontestée du tourisme wallon, dès le mois de septembre 2017, dans le bâtiment du SI de Durbuy, Place aux Foires, et les membres de leur personnel pourront fonctionner en parfaite synergie sous une direction commune qui sera mise en place d'ici là.

Dès lors, au lieu d'avoir cinq bureaux d'accueil sur la Commune dont trois à Barvaux (MT, OCTD et SI), il n'en restera d'ici quelques mois plus que trois, soit un à Durbuy (regroupant la MT, l'OCTD et le SI), un à Barvaux (SI) et un à Bomal (SI + son antenne à Grandhan).

Nous nous félicitons de cette évolution de la gestion touristique de la Commune qui reste indéniablement le vecteur économique principal de notre magnifique territoire.

Francis DUMOULIN,  
Echevin du Tourisme.



annuelle pour la Commune de Durbuy sera progressive, à savoir 1,08 €/habitant en 2017, 2,16 €/habitant en 2018 et 3,27 €/habitant en 2019 et les années suivantes. Dès lors, l'économie ainsi réalisée par la Commune de Durbuy en intégrant la MTFA au lieu de la MTOA, est de +/- 22.000 € en 2017 et +/- 9.500 € en 2018.

Cette MTFA aura son siège social à Durbuy, dans les bureaux du Syndicat d'Initiative,

## Parcs et jardins des dolmens (Michel Duterme) Tél. : 0472 35 98 88



Plantations, pose de clôtures, construction d'abris de jardin, de plaine de jeux, de car-port, tonte de pelouses, taille de haies, abattage d'arbres, broyage...

[michelduterme@hotmail.be](mailto:michelduterme@hotmail.be)

Rue des Dolmens, 3B - 6940 Wéris (Durbuy)



Ouvert du lundi au samedi  
de 8h30 à 18h30 sans interruption  
Ouvert le dimanche matin

Barvaux-s/O - Route de Marche 41A

Tél. : 086 21 80 30

[www.dema.be](http://www.dema.be)

## ASTUR CAR

27 route de Marche | 6940 Barvaux  
Tél: 086/21.39.07 | Fax: 086/21.39.63 | [asturcar.barvaux@gmail.com](mailto:asturcar.barvaux@gmail.com)



### STATION SERVICE SUPÉRETTE

Depuis 23 ans,  
toujours là pour mieux vous servir  
en fruits, légumes, fromages,  
charcuteries, pains, pâtisseries,  
boissons, lotto, presse...

Ouvert 7/7 jours et de 7h à 22h

### SANDWICHERIE

SANDWICHES - SALADES,  
SPÉCIALITÉS CHAUDES ET FROIDES  
FRAIS DU JOUR

Nous réalisons aussi les sandwiches  
pour vos banquets, réunions,  
anniversaires et décès.

Du Lundi au Vendredi de 8h à 16h  
Samedi de 9h à 16h

### CARROSSERIE TOUTES MARQUES RESTAURATION «ANCÊTRE»

N'hésitez pas UNE PETITE BOSSE, UNE PETITE GRIFFE n'importe quel sinistre,  
Devis GRATUIT et délais réparation très courts.

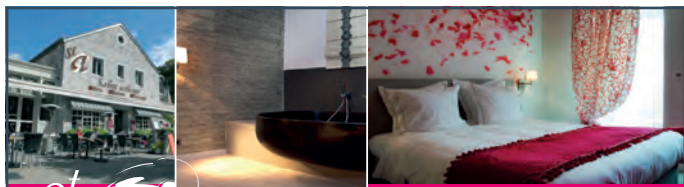


Ouvert du Lundi au Jeudi  
de 9h à 12h et de 13h à 18h  
Vendredi de 9h à 13h et de 13h à 16h

### Zoning de Barvaux

0473/941.943

[racing.asturcar@gmail.com](mailto:racing.asturcar@gmail.com)



## St. Amour Saint-Amour

HOTEL\*\*\*\* & RESTAURANT DE CHARME

Place aux foires 18 Durbuy Vieille Ville  
+32 (0)86 21 25 92

[info@saintamour.be](mailto:info@saintamour.be)

[WWW.SAINTAMOUR.BE](http://WWW.SAINTAMOUR.BE)

## DODEIGNE Philippe



MENUISERIE GÉNÉRALE  
CHÂSSIS - BOIS - PVC - ALUMINIUM  
MAISON À OSSATURE BOIS  
CHALETs

Tél. 086 21 23 72

Fax 086 36 68 63

TVA 691 338 794  
Enr 11.20.11

Rue Champoutre, 7 - 6941 BOMAL

## Noirhomme

Route de Bomal, 14  
6940 Barvaux/Durbuy  
tél. : 086/21 12 83  
fax : 086/21 09 20  
[www.garagenoirhomme.be](http://www.garagenoirhomme.be)  
[info@garagenoirhomme.be](mailto:info@garagenoirhomme.be)



Wir leben Autos.



086/21.30.96 0475/65.71.61

- Electricité
- Eclairage commercial et urbain
- VMC
- Eclairage LED
- Domotique
- Câble réseaux
- Protection et détection incendie

Rue du Vieux Mayeur, 9B1 - 6940 barvaux s/O  
[elec.nutal@gmail.com](mailto:elec.nutal@gmail.com)



## L'enthousiasme, clé essentielle à toute réalisation !

Tohogne - Le 20 janvier dernier, c'est devant une assistance bien fournie et dans une ambiance conviviale que les Autorités communales ont présenté leurs vœux à l'ensemble du Personnel de la Commune et du CPAS, qui avait pris place autour d'un repas en la salle de La Laiterie.

Extraits du discours prononcé par le Bourgmestre Philippe Bontemps.

[...] Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année. Que 2017 soit synonyme, pour chacun d'entre vous et vos proches, de bonheur, de santé et de réussite dans tout ce que vous entreprendrez !

La traditionnelle Cérémonie des Vœux est, pour le Bourgmestre, l'occasion de jeter un regard sur l'année écoulée et de lever le voile sur ce que nous réserve 2017.



Philippe Bontemps au pupitre.

De 2016, les historiens retiendront qu'elle fut l'année où les terroristes ont instauré une « terreur sans frontières ». Il y a exactement un mois, c'était Berlin. Avant, ce fut Paris, Bruxelles, Nice, Saint-Etienne-du-Rouvray, Istanbul, Bagdad, Le Caire et bien d'autres endroits où les « fous de Dieu » ont commis des actes abominables et ignobles, au nom d'un pseudo-dieu qu'ils invoquent à leur profit pour justifier leur barbarie.

En ce qui me concerne, ce qui m'a frappé cette année plus que les précédentes, c'est l'usage malsain d'internet et des réseaux sociaux, dont se servent certains, de manière organisée, pour diffuser de fausses informations sous couvert de vouloir faire de la « vraie information », avec pour objectif de susciter la méfiance à l'égard des mandataires politiques et de jeter le discrédit sur ceux-ci, en mettant en doute leur intégrité morale et intellectuelle.

Il y a aussi sur Internet, M. ou Mme Tout-le-monde qui réagit à chaud, dans

mais qu'ils sont en réalité mal renseignés sur notre rôle et les moyens dont nous disposons. Dans la gestion communale, les choses ne se résument pas à « y a qu'à... » ou « faudrait qu'on... ».

Par ailleurs, quand des personnes mal intentionnées distillent, via internet, de la soi-disant information, quand ces mêmes personnes recourent systématiquement au mensonge, à la calomnie, au dénigrement, je ne peux que m'insurger face à de telles pratiques qui tronquent la vérité et qui n'ont rien à voir avec le vrai débat démocratique, respectueux des convictions de chacun.



### Au niveau communal, que retenir de 2016...

Je citerai, sans être exhaustif, la réception définitive du projet de Revitalisation urbaine de Barvaux, l'aménagement de la rue des Zones à Petithan, le début de la rénovation du centre d'Izier, la construction de deux nouvelles classes à Petithan, le début de la rénovation des toits de l'école de Heyd, ainsi que de la construction de la nouvelle aile à l'école de Tohogne.

A Barvaux, la Commission de Rénovation de Quartier (CRQ) travaille sur le devenir que devrait prendre le périmètre prévu dans l'étude.

Toujours à Barvaux, au niveau du bâtiment des Pères Oblats, 2016 a vu le début de la construction de la nouvelle crèche qui accueillera à terme vingt-quatre enfants et créera dix emplois.

Enfin, en juin, il y eut l'annonce officielle de l'arrivée d'un investisseur privé à

l'instantanéité, sans modération, sans recul, en exprimant ses frustrations avec des propos à caractère parfois insultant. Ce n'est pas parce qu'on est derrière un écran d'ordinateur ou un smartphone qu'on peut écrire tout et n'importe quoi.

Je conçois très bien que l'action d'un homme politique soit sujette à des critiques, pas toujours injustifiées. C'est la règle en démocratie et je la respecte. Toutefois, je regrette que trop souvent, certains nous accusent de tous les maux,



Les Autorités communales et du CPAS.

Durbuy, qui compte investir chez nous plusieurs dizaines de millions d'euros. Qu'il soit Américain, Français, Anglais ou Flamand, peu m'importe, pourvu que l'investissement se fasse en collaboration avec le pouvoir communal et en toute transparence. On se réjouit néanmoins que l'entreprise reste belge.

que pourrait occasionner le développement du site de Rome ... Mais nous ne nous opposerons pas, que ce soit par opportunité politique, par opposition à tout, par principe ou par peur, au développement économique d'entreprises qui existent depuis longtemps et qui ont fusionné, et dont les difficultés rencontrées par l'une

Durbuy passe par ce défi économique. Il ne saurait y avoir de paradis écologique dans un désert économique ! Nous ne sommes quand même pas au milieu de la forêt amazonienne ou à Bornéo, en vivant uniquement des produits de la chasse et de la pêche ! Tout comme il n'y a pas de redistribution de richesse sans en avoir produit au préalable, comment voulez-vous avoir une politique sociale, culturelle, ... sans avoir au préalable produit de la richesse ?

Aussi, je vous donne rendez-vous dans quelques mois ou dans quelques années ... Et si le grand horloger me prête vie, je pourrai dire, je l'espère, que cela valait la peine de subir des critiques, d'être l'objet d'attaques. Mais j'aurai pour ma part contribué modestement à rendre ou à donner de l'espoir à celles et à ceux qui voulaient s'épanouir dans le travail.

### De quoi sera fait 2017 ?

La Commune de Durbuy, je le rappelle à certains, c'est le résultat de la fusion, en 1976 - il y a déjà 40 ans - , de douze anciennes Communes, et ce ne sont pas moins de quarante-quatre villages qui la composent ... Et c'est à ceux-ci que la majorité, en toute indépendance, sans tomber dans le piège des rumeurs et des calomnies, est attentive et pour lesquels elle va continuer à travailler jusqu'en fin 2018 et à préparer également les projets à réaliser durant la prochaine législature 2018-2024.

2017 devrait voir la fin des travaux à Izier, l'inauguration de la crèche à Barvaux et de l'extension de l'école de Tohogne. Sont également prévus de nombreux travaux de voirie dans le cadre du Programme d'investissement communal, le début de la construction de la salle de Warre et, espérons-le, la signature par le Ministre, de la Convention-Exécution pour la construction de la Maison rurale polyvalente de Villers-Sainte-Gertrude et



Bernard Chriot, Président du CPAS.

Voici quelques semaines, j'ai reçu les dernières statistiques du chômage à Durbuy ; elles sont peu réjouissantes et me préoccupent. 13 % de chômage ! 200 revenus d'intégration ! Depuis des mois, je reçois des dizaines de CV de personnes désireuses d'être aidées dans la recherche d'un travail. Que puis-je leur répondre ? Sinon leur dire que la Commune n'engage pas, qu'ils doivent continuer ou entamer une nouvelle formation ... Mais je peux aussi allumer dans leurs yeux une lueur d'espoir, en leur disant d'envoyer leur CV à « Rome », pas au Vatican... A ce jour, sachez-vous que vingt et un emplois ont été créés depuis juin 2016 ? Vingt et une personnes qui peuvent dire fièrement « je travaille », et non plus « je suis chômeur » ou « je suis au CPAS ».

d'entre elles risquaient de provoquer la perte de dizaines d'emplois. Est-ce vraiment cela que certains veulent ?

Rassurez-vous, je suis loin d'être un naïf, il m'arrive même d'avoir des craintes. Mais dans le processus de développement d'une entreprise privée, on est toujours à la merci d'un échec pour de multiples raisons. Les pouvoirs publics ne sont pas à la commande, et alors, en cas d'échec, d'insuccès, la critique sera facile ...

Faut-il refuser de relever des défis de peur de perdre ? Pour moi, l'échec est plus louable que la peur d'essayer. « **Avec de l'enthousiasme, il y a des réalisations ; sans enthousiasme, il n'y a que des alibis.** »

Je le dis et je le répète, je, nous serons très attentifs aux éventuels désagréments

Par ailleurs, je tiens à faire remarquer à certains que l'avenir de la Commune de



Une partie des convives.

la Convention-Réalisation de celle d'Izlier.

Avec le subside FEADER (Fonds européen d'aide au développement rural), nous devrions commencer l'aménagement du site de l'ancien mini-golf à Durbuy, dans le périmètre duquel un dossier à l'étude devrait, une fois abouti, nous permettre de créer un mini-parc à poubelles semi-enterré.

Enfin, une des conclusions de l'étude réalisée grâce au concours du CITW (Centre d'Ingénierie de Wallonie) est celle du manque de places de parking à Durbuy-Vieille-Ville. Les habitués des dimanches

d'affluence et des semaines du marché de Noël n'en disconvieront pas. Le parcage anarchique ternit l'image de notre poumon économique touristique ... Aussi, l'aménagement d'un parking au nord de la Ville, à l'image de celui du Pré Georis, répond avant tout à des besoins déjà actuels.

Par ailleurs, d'autres dossiers administratifs poursuivent leur parcours ; entre autres, celui ayant trait à la rénovation de la salle du Sassin à Bomal.



Mesdames, Messieurs, Chers amis, je ne serai pas plus long.

Il me reste à vous remercier, toutes et tous, à vos postes respectifs, ouvriers, employés, enseignants, policiers... de votre implication dans la vie de notre belle Commune.

Permettez-moi de remercier, de façon un peu plus accentuée, les ouvriers qui depuis une vingtaine de jours, s'activent à sécuriser nos routes et ce, parfois dans des conditions difficiles, voire dangereuses.

Votre Bourgmestre,  
Philippe BONTEMPS.

## Il n'est point de bonne compagnie qui ne se quitte...

Dans la cadre de la Cérémonie des vœux au Personnel communal, les Autorités de la Ville ont tenu à rendre hommage à trois membres du Personnel, pour qui l'heure de la retraite a sonné, et à leur adresser leurs plus vifs remerciements.

A **Jacqueline Collard**, à **Christine Jadin**, accompagnée de son mari **René Batta**, et à **Christiane Grommersch**, nous souhaitons de tout cœur de vivre intensément une retraite amplement méritée.

N'oubliez pas, chers Retraités, qu'il y a une vie après la retraite... avec l'arrivée des grandes questions existentielles : « Où est la télécommande ? », « Au fait, quel jour sommes-nous ? », « Où as-tu rangé l'arrosoir ? », « Que comptes-tu faire demain ? », « Et si nous allions aujourd'hui à la mer ? »...



Bon vent à nos trois retraitées

## Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié



27/06 : étape en boucle sur DURBUY  
28/06 : étape en boucle sur SAINTE-ODE  
29/06 : étape en boucle sur LAROCHE  
30/06 : étape en boucle sur MARCHÉ

Chaque jour  
Parcours 32 km (MESA)  
Parcours 16 km (MINI-MESA)  
Parcours 8 km (BABY-MESA)

Inscriptions à partir du 1er mars jusqu'au 31 mai : [www.marche-mesa.com](http://www.marche-mesa.com)

## 90 marçassins ont rempli la salle Mathieu de Geer de leurs chants...

*Barvaux-sur-Ourthe - Le 11 mars 2017, en la Salle Mathieu de Geer, en présence d'un public considérable, cinq chorales constituées d'élèves appartenant à l'Enseignement communal de la Ville de Durbuy, se sont produites sur scène, à l'invitation de la Fraternelle des Chasseurs ardennais, section Ourthe et Aisne.*

Fameux défi que celui lancé par la Fraternelle des Chasseurs ardennais aux élèves de l'Enseignement communal de Durbuy ! A savoir participer à un concours de chants, à tout le moins inédit, puisque les chorales étaient invitées à interpréter trois chants patriotiques ! « *Un chant imposé, celui de la Marche des Chasseurs ardennais ; un chant à choisir entre La Brabançonne, L'Hymne européen ou Le Chant des Wallons ; enfin, un chant libre* », expliqua Laurent Halleux, un des organisateurs de la soirée.

### Le chant comme vecteur de citoyenneté



Laurence Jamagne.

Dans son discours de bienvenue, Laurence Jamagne, Echevine de l'Enseignement, souligna d'emblée que ce concours de chorales proposé par la Fraternelle cadrait parfaitement avec les objectifs poursuivis par l'école citoyenne, à savoir préparer les jeunes à devenir des citoyens responsables. « *Souscrivant à la Déclaration universelle*

*des Droits de l'Homme, prônant la tolérance et le respect d'autrui dans un monde pluriel, l'école veille à développer des comportements qui permettront aux adultes de demain de rendre la société plus humaine, plus solidaire, plus démocratique* », ajouta l'Echevine.

### Défi relevé

Et ce défi fut relevé avec brio par plus de 90 élèves appartenant aux écoles de Barvaux et de Bomal, répartis en cinq chorales. « *Challenge de taille, comme s'est plu à rappeler Laurence Jamagne, car il a exigé de la part des choristes, un important travail de réflexion, d'analyse, de compréhension des textes et de réinterprétation. Ensuite, il leur a fallu apprendre à être solidaires, c'est-à-dire à travailler les uns avec les autres pour relever un défi commun. Et c'est là que réside toute la difficulté du chant choral qui exige des capacités d'écoute mutuelle et une grande solidarité, car seule, la prestation d'ensemble compte.* »

### Face au public

En présence d'un nombreux public, parmi lequel on reconnaissait le colonel BEM e.r. Yvan Jacques, Président national de la Fédération des Chasseurs ardennais et Philippe Bontemps, Bourgmestre de la Ville de Durbuy, nos vaillants marçassins, « *debout sur la frontière* », déferlèrent

sur la scène de la Salle Mathieu de Geer, pour proposer leurs versions des chants patriotiques et notamment de la célèbre marche des Chasseurs ardennais, parfois surprenante ... en version rap !

Récital réussi au-delà de toute espérance, puisque chaque chorale s'est vue récompensée par le jury dont la tâche fut loin d'être facile, tant le mérite des choristes était grand !

### Remerciements

Pareille entreprise n'aurait pu être menée à bon port sans le concours de nombreuses personnes et de chaleureux appuis. « *Nous exprimons notre gratitude à la Fraternelle des Chasseurs ardennais et, en particulier, à Messieurs Laurent Crowin et Christian Oger, qui avec le soutien de leur Comité, ont veillé à nous recevoir dans les meilleures conditions. Nous avons une dette de reconnaissance envers Monsieur Jean-Marie Rousselle, ainsi qu'envers Sébastien et Michel, animateurs à l'OAL, qui ont mis leurs compétences artistiques au service des choristes. Nous associons à nos remerciements les directrices, Mesdames Rita Bonmariage et Béatrice Robert, les enseignantes, Mesdames Véronique Boclinville, Isabelle Laixhay, Hélène Piron, Anne Biémar et Vanessa Moineau. Enfin, mes plus vifs remerciements vont à l'ensemble des choristes. Cette collaboration entre jeunes et adultes fut utile à tous : aux jeunes qui apprennent ainsi le sens de l'effort, la rigueur, la solidarité, nécessaires au chant choral ; aux adultes pour qui le contact avec des jeunes désireux d'apprendre, fut enrichissant* », conclut l'Echevine de l'Enseignement.



Tous ensemble !



« La 13ème Compagnie »,  
Bomal, 5e et 6e primaires,  
Vanessa Moineau.

« Les p'tits loups chantants »,  
Barvaux,  
Hélène Piron.



« Les bêchêtes de Barvaux »,  
Barvaux,  
Véronique Boclinville.

« La classe en'chantée »,  
Bomal, 3e et 4e primaires,  
Anne Biémar.



« Les chœurs du bord de l'Ourthe »,  
Barvaux,  
Isabelle Laixhay.



**BATIMMOVAN**  
S.A. CONSTRUCTION - RENOVATION

**MAISONS OSSATURE BOIS & CHALETS**  
CLÉS SUR PORTE - TRANSFORMATIONS - BARDAGES  
TERRASSES - GARPORTS - PERGOLAS - WELLNESS

[www.batimmovan.be](http://www.batimmovan.be)  
Info@batimmovan.be  
084/46.65.16

Rue Pré Ligné 40 - 6997 Biron/Erezée



**DEVIS GRATUIT**  
**SANS ENGAGEMENT**



**ETS DESTREE**  
BORLON - SERON - ADAM

**Mazout**  
Possibilité de plan budgétaire

**TOTAL**

HOTTON - EREZÉE - LA ROCHE  
**084 46 66 48**



**ALMACO**  
MEESTERLIJKE HOUTBEWERKERS  
MAÎTRES ÉBÉNISTES

*Fabricant Belge d'armoires sur mesure, cuisines, salles de bains, chambres à coucher, dressings...*

*Belgische fabrikant van maatkasten, keukens, badkamers, slaapkamers, dressings...*

info@almaco-interieur.be | www.almaco-interieur.be  
086 40 13 97 - 0484 36 48 65  
Rue de l'industrie 27, 6940 Barvaux s/O

Menuiserie  
**NUTAL** & Fils



Chassis BOIS fabrication en nos ateliers  
Chassis PVC - ALU  
Escaliers - Portes intérieures & coupe-feu  
Cloisons - Faux-plafond & autres

Rue de l'industrie, 9 • 6940 Barvaux s/O  
**086 21 29 92**



**Dr. ONGARO Florence**  
**Dr. VERSTRAETEN Audrey**  
**Dr. HACCOUR Steve**  
**Dr. DEMONTY François**

**Cabinet de Noisieux:**  
Rue de l'Ourthe, 38 - 5377 Noisieux  
Lundi au vendredi  
Consultations sur RDV 9h-12h et 14h-17h  
Consultations sans RDV 17h-19h

**Cabinet de Barvaux:**  
Chainrue, 1  
Lundi au vendredi  
Consultations sans RDV 11-12H

[www.vetoplus.be](http://www.vetoplus.be) Email : info@vetoplus.be  
Petits Animaux : 0471 71 71 71 Grands Animaux : 086 21 18 63



**REYNSELEC**  
Entreprise d'électricité générale

Eric Reyns 0496 96 92 29  
Installateur officiel et programmeur Qbus  
François Schmitz programmeur KNX 0484 99 64 96



Grand Houmart, 28 - 6941 Tohogne (Durbuy) - Fax : 086 43 46 04  
info.reynselec@gmail.com - www.reynselec.be



**NOUVEAU**  
**WELLNESS PRIVÉ**  
ouvert à tous

de 2 à 5 personnes A partir de 75€ les 2h



Manoir Ormillé - Chambres d'hôtes de charme & Spa  
Rue de Barvaux 40 | 6941 Bomal-sur-Ourthe | Tel: 0478 93 41 60  
www.ormille.be | ormille@skynet.be

Achat - Vente - Expertise  
Location - Etat des lieux - Syndic - Gestion locative



**COSSE**  
IMMOBILIERE

Rue des Récollectines, 10  
6940 DURBUY  
086/21.80.80  
<http://www.cosseimmo.be>

## Le Roi Nu



*E. Schwartz/Les Baladins du Miroir. Sam. 20 mai à 20h30 et Dim. 21 mai à 15h00.  
Sous chapiteau - Place du Marché (Barvaux)*

### ÉVÈNEMENT!

Après 10 ans d'absence dans la région, les Baladins du Miroir plantent leur grand chapiteau sur la Place du Marché à Barvaux-sur-Ourthe. Les Baladins du Miroir sont la prestigieuse compagnie de théâtre itinérant basée en Wallonie. Leurs spectacles sont toujours grandioses, avec de la musique, une foule d'acteurs, et une folie qui ne disparaît jamais. Ils nous viennent ici avec leur toute nouvelle création, « *Le Roi Nu* », inspirée des contes d'Andersen! A voir avec toute la famille dans l'ambiance magique du chapiteau...

*Henriette, fille du Roi, et Henri, garçon porcher, tombent follement amoureux. Surprise par son père, la princesse est contrainte à un mariage forcé avec « Le Roi d'à côté », aussi vieux qu'adipeux. Parachutée dans un royaume dont la rigueur n'a d'égale que la bêtise, tout s'y organise pour la noce dans un protocole abracadabrant. Encadrée d'un chambellan rugissant et d'une gouvernante tyrannique, ce mariage injuste pourra-t-il être évité? L'amour vaincra-t-il? Ce texte écrit en 1933 par Evguéni Schwartz s'inspire de trois contes d'Andersen. La tyrannie de l'arbitraire et de l'oppression en est le*



*moteur dramatique.*

C'est cette histoire qui a scellé le désir de création complice de deux compagnies belges : Gaspar Leclère, directeur artistique des Baladins du Miroir confiant la mise en scène à Guy Theunissen, co-directeur artistique de la Maison

Éphémère. Ce dernier situe l'histoire à notre époque et nous reconnaitrons la folie et la vulgarité du pouvoir actuel.

C'est sous un chapiteau convivial que deux compagnies vous invitent en chansons, danses, numéros clownsques et musique live - du rock mâtiné de jolies balades - à un véritable feu d'artifice de plaisir. CHAPITEAU CHAUFFÉ

Coproduction La Maison Éphémère, Les Baladins du Miroir, l'Atelier Théâtre Jean Vilar.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles, de la Région Wallonne et de la Province du Brabant Wallon.

Avec l'aide du Centre Culturel du Brabant Wallon et des ateliers couture du Théâtre de Liège.

Organisé par les Centres Culturels de Durbuy, de Rochefort, la Maison de la Culture Famenne-Ardenne, avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des Tournées Art&Vie, du SDAC et de la Ville de Durbuy.

**Samedi 20 mai à 20h30  
Dimanche 21 mai à 15h00  
086/219.871**

## ACADEMIE OURTHE-VEVDRE-AMBLEVE

**musique | danse | arts parlés**

## JOURNEE PORTES OUVERTES

**Mercredi 28 juin 2017, de 14h à 18h**

*Des petits concerts en permanence, des rencontres pour découvrir le plaisir, l'évasion, apprendre et pratiquer un art.*

*Le centre régional d'enseignement artistique expose sa vie, les disciplines enseignées (danse, musique et arts de la parole).*

*Cette journée témoigne d'une présence, chaque année de plus en plus importante, dans le tissu culturel régional d'Ourthe-Vesdre-Ambève.*

*Les horaires, ainsi que les fiches d'inscription pour l'année scolaire 2017-2018 seront à votre disposition dès ce jour.*

*Centre récréatif de Remouchamps, rue Marsale 10 à 4920 Aywaille*

*Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Académie O.V.A. au 04/384 60 11 ou visiter notre site [www.academie-ova.be](http://www.academie-ova.be)*

## Villers-Sainte-Gertrude et Grand-Bru : un patrimoine inestimable !

« *Villers-Sainte-Gertrude et Grand-Bru. Inventaire du petit patrimoine* ». Tel est le titre de l'ouvrage collectif réalisé par l'asbl *Présence*, en collaboration avec *Qualité-Village-Wallonie*. Fort de 150 pages en polychromie, ce livre, richement illustré (près de 300 photos), a pour objectif de vous inviter à aller à la rencontre de potales, de croix, de fours et de fournils, de colombages, de portes d'entrée, de chapelles... Bref d'une architecture au charme discret et aux détails insolites, qui fait partie intégrante de notre environnement et qui embellit notre quotidien



L'équipe qui a participé à la rédaction de l'ouvrage. De gauche à droite : Marie de Selliers, Roger Henet, William Denis, Jacques Motte, Eric Jurdant, Simone Paso (Photo Julien Bil).

Que deviendrait la mémoire collective de nos villages si des passionnés de notre histoire locale ne recueillaient témoignages et documents pour les transmettre aux générations actuelles et à venir ?

A Villers-Sainte-Gertrude et à Grand-Bru, c'est un groupe de « mordus », regroupés au sein de l'asbl *Présence*, qui se sont attelés à une tâche titanesque : pendant plus de dix ans, ces bénévoles que sont Roger Henet, William Denis, Jacques Motte, Simone Paso et Eric Jurdant, ont travaillé sans compter au recensement, à la collecte de documents (2.179 !), au repérage, à la prise de photos, à la rédaction des articles, dont on voit aujourd'hui le résultat avec la parution de cet ouvrage.

« Publier une pareille somme pour un petit village de 200 âmes était une gageure, que nous avons pu mener à terme grâce à l'enthousiasme affichée par tous les membres de l'équipe. Ce livre sera pour tout un chacun, je l'espère, l'occasion de (re)découvrir ce que l'on ignore souvent, parce que trop près de chez soi », souligne William Denis, Président de l'asbl *Présence*.

Quant à Eric Jurdant, qui fut, avec le regretté Antoine Lambert († 2013), un des initiateurs de ce projet ambitieux, il se félicite de voir les villages de Villers-Sainte-Gertrude et de Grand-Bru disposer désormais d'un inventaire complet de leur petit patrimoine.



Potale, rue du Sawheux 1.

Toute ma gratitude va à ces passionnés qui, l'espace d'une lecture, nous permettent de revivre une époque pas si lointaine où le temps s'égrenait autrement et où les



relations humaines avaient probablement une saveur et une intensité plus forte qu'aujourd'hui. Un merci tout particulier à **Marie de Selliers**, de Qualité-Village-Wallonie, qui a coordonné de manière ce projet.

Je laisserai le mot de la fin à **William Denis** : « *L'objectif de ce travail collectif est de responsabiliser le citoyen vis-à-vis de son environnement et, en sauvegardant le patrimoine de nos villages, hérité de nos anciens, de valoriser le cadre de vie de tous* », conclut-il.

Laurence JAMAGNE,  
Echevine du Patrimoine.



Fournil, rue du Coreux 15.

## Villers-Sainte-Gertrude & Grand-Bru

Inventaire du petit  
patrimoine



Présence asbl  
Qualité-Village-Wallonie asbl

### « Villers-Sainte-Gertrude et Grand-Bru. Inventaire du petit patrimoine »

est en vente au prix de 15 € dans les librairies de la région, l'accueil de l'Hôtel de Ville ou en contactant William Denis au 0474/43.09.77.

Possibilité d'envoi postal après versement de la somme de 21€ (y compris 6€ pour les frais d'envoi), au compte de l'asbl Présence BE40 0682 1287 0163, avec communication « Petit Patrimoine de Villers ».

## Naissances

- Boclinville Olivia Audrey Thomas, fille de Boclinville Arnaud Jean Robert Marcel et de Piret Laura Laurence Pauline Ghislaine, 22/12/16.
- Loneux Clément Alexandre Céline, fils de Loneux Laurent Béatrice Jean-Marc Ghislain et de Boffin Aude, 05/01/17.
- Campion Gabrielle, fille de Campion Jordan et de Campion Olena, 11/01/17.
- Adam Hémy Alison Guilian Ghislaine, fille de Adam Jeremy Lambert Marie Ghislain et de Deflandre Héloïse Renée Emilie Carine Ghislaine, 20/01/17.
- Michotte Mylee, fille de Michotte François-Jean Gustave Alain Marc et de Gustin Katia Céline Nicole Béatrice, 24/01/17.
- Guermont Julien Gauthier Marie, fils de Guermont Laurent Paul Ghislain et de Mailleux Magali Géraldine Olivier, 25/01/17.
- Detry Antoine Christophe Jean-françois Ghislain, fils de D e t r y Stéphane Edgard Arthur Joël Ghislain et de Jacot Florence Aurore Nicole Ghislaine, 26/01/17.
- Dehart Anna, fille de Dehart Christian et de Lefftz Cindy, 29/01/17.
- Delwaide Sam Simon Pierre Jean-Michel François, fils de Delwaide François Henri Pierre Paul Léonard et de Paulus Virginie Sylvie Andrée Ghislaine, 30/01/17.
- Magomadov Amin, fils de Magomadov Adam Isaevitch et de Lejeune Roxanne Véronique Michel Henriette Jennifer, 03/02/17.
- Toussaint Preud'Homme Victor Barbara Lionel Philippe, fils de Preud'Homme Alain Michel Julien Ghislain et de Toussaint Isabelle Augustine Marie-Thérèse, 06/02/17.
- Karrouchi Sara, fille de Karrouchi Youssef et de Charjaoui Sanaa, 07/02/17.
- Lebrun Corentin Stéphane Ghislain, fils de Lebrun Grégory Henri Nadia et de Gervais Caroline Marie-France Ghislaine, 17/02/17.
- Pauwels Lorik, fils de Pauwels Jean-Michel Samuel Sylvain et de Charon Jennifer, 19/02/17.
- Poucet Gathy Louis Robin Charlotte Vitus, fils de Poucet Nicolas Guy Vitus Ghislain et de Gathy Fabienne Chantal Marie, 23/02/17.
- Marday Noah Van-Dyren Moonesawmy, fils de Marday Soodiren et de Moonesawmy Vanisha, 02/03/17.
- Antoine Arwen Michelle Gaëtan, fille de Antoine Christophe et de De Brabanter Mélissa Michèle Cécile, 06/03/17.
- Andrienne Nell Catherine Nicole Mireille, fille de Andrienne Jérôme Emile Daniel Ghislain et de Evrard Elodie Monique Thérèse Ghislaine, 14/03/17.
- Bodart Nathan, fils de Bodart Jimmy et de Segers Emilie Nadia Philippe, 14/03/17.

## Décès

- Defruit Fernand Jacques, 01/01/17.
- Bihin Lambert Jacques Victor, 01/01/17.
- Gardin Marc André Gabriel, 04/01/17.
- Xhignesse René Jean Ghislain, 05/01/17.
- Damoiseaux Jean-Claude Henri Ghislain, 05/01/17.
- Brusten Léa Liliane, 06/01/17.
- Leboutte Michel Antoine Léopold Ghislain, 07/01/17.
- Piret Joseph Antoine Ghislain, 09/01/17.
- Evrard Marie Thérèse Jeanne Ghislaine, 11/01/17.
- Counson Joseph François Léon, 14/01/17.
- Defourny Rachel Henriette Nicole, 19/01/17.
- Kaye Julia Marie Joseph Pauline Ghislaine, 28/01/17.
- Samray Lucie Marie Louise, 29/01/17.
- Cohen Hans, 30/01/17.
- Renard Anne Marie Victorine Ghislaine, 31/01/17.
- Mercier Marie Marguerite Ghislaine, 01/02/17.
- Balthasar Patric Michel Charles Ghislain, 03/02/17.
- Vanfraechem Suzanne Jeanne, 03/02/17.
- Sarlet Ivette Olga Eugénie Marie Ghislaine, 05/02/17.
- Chaboteau Daniel Georges Ghislain, 06/02/17.
- Bougard Arille Jean Antoine Ghislain, 08/02/17.
- Pirotte Jeannine Augustine Clémentine Ghislaine, 12/02/17.
- Wuilmus Christine Micheline Léone, 12/02/17.
- Decoeur Marc Ghislain, 13/02/17.
- Collard Luc Lucien Sylvain Ghislain Joseph, 16/02/17.
- Mercial Denise Germaine Ghislaine, 17/02/17.
- Mercier Joseph Léon Ghislain, 18/02/17.
- Jadot Louis Victor Gilles Joseph, 19/02/17.
- De Vlegelaer Willy Antoon, 22/02/17.
- Sougné Léon Julien Louis, 24/02/17.
- Achterkamp Hans Willem Olivier, 24/02/17.
- Hay Alain Henri Léon Ghislain Joseph, 27/02/17.
- Hoferlin Denise Jeanne Henriette Ghislaine, 03/03/17.
- Collard Gabrielle Marie Marthe Ghislaine, 03/03/17.
- Septon Elisa Flore Thérèse Ghislaine, 04/03/17.
- Loneux Francine Agnès Joseph Ghislaine, 08/03/17.
- Niewiadomski Vincent, 15/03/17.
- Vanbrabant Garonn Cédric Sabrina, 16/03/17.
- Henry Lucie Bertha Marguerite Ghislaine, 16/03/17.
- Weidner René Stéphane, 18/03/17.
- Van den Eynde Suzanne Marie Pauline Henri, 21/03/17.
- Piret Jean Adolphe Emilie Ghislain, 25/03/17.

Une panne ou une interruption planifiée de l'alimentation électrique est toujours contraignante.

Pour faciliter la vie des clients, **ORES** a mis au point un outil qui permet de connaître en direct le statut et l'heure prévue de résolution d'une coupure.

Il suffit à l'internaute d'entrer le code postal de la localité concernée par la coupure sur [www.ores.be](http://www.ores.be). Il peut alors directement savoir si la panne a déjà été signalée auprès d'ORES. Si ce n'est pas le cas, il est invité à le faire en contactant le 078/78.78.00.

## Mariages

- Speleers Etienne Maurice et Siagian Anna Fransisca, le 19/10/16.
- Ackermans Yannick Noël André et Huyghebaert Loreen Christiane Alexia, le 22/10/16.
- Bogaert Justine Béatrice Vinciane Ghislaine et Lesenfans Valentin Emile Françoise Ghislain, le 22/10/16.
- Adam Henri Jacques Mohamed et Vuidar Amandine Anne, le 29/10/16.
- Laperche François Frédéric Henri Edouard José Ghislain et Manana Mbalenhle, le 29/10/16.
- Boussey Thierry Edmond Maria et Roosblad Guillano Armando, le 08/11/16.
- Fagnant José Alfred Joseph Ghislain et Bastogne Isabelle Andrée Michel Ghislaine, le 03/12/16.
- Godart Luc Roger Marie Gabriel Ghislain et Martin Sandra Odile Jeanne Ghislaine, le 03/12/16.
- El Hachchadi Youssef et Casteels Harmony Pascale Geneviève, le 03/12/16.
- Rousseau Philippe Simon Marc Nicolas et Técher Corine Marie Christine, le 11/02/17.
- Dupuis Yves Paul François et Frenoy Christelle Joëlle Michelle Josette, le 14/02/17.
- Ferraris Nathan Dan Marco et Contino Rebecca, le 18/02/17.
- Weisz Tamàs et Vegter Aniyora, le 18/03/17.
- Mahoux Christian André Elisa Ghislain et Sion Christine Joséphine Hélène Ghislaine, le 25/03/17.
- Magnin Manu et Bell Sita, le 28/03/17.

## Noces d'Or

- Camps Frans Jan et Lefebvre Georgette Eugénie.
- Winand Albert François et Lacroix Léa Alberte.
- Maréchal Francis Fernand et Gaspard Marie Josée.
- Matrige Charles Ernest et Baeyens Jeannine Andrée.
- Siquet Christian Ghislain et Swinnen Maria.
- Spirlet Antoine Toussaint et Degive Marie Thérèse.
- De Smet Marcel Louis et De Groot, Diana Frans.
- Claude Christian Jean et Dupuis Janine Rose.
- Denis Jean-Claude Henri et Potier Jacqueline Joséphine.
- Collard René Guy et Brisbois Marcelle Marie.

## Noces de Diamant

- Godfroid Joseph Emile et Demarche Yvonne Léa.



Chaque année en Belgique,  
quelque 400 personnes meurent  
faute d'un organe disponible  
et 250.000 personnes ont besoin de sang  
pour guérir ou ne pas mourir!

DEMAIN CELA PEUT ARRIVER À VOUS...  
... OU À UN DE VOS PROCHES !

**DU 3 AU 20 MAI 2017**  
en Wallonie, à Bruxelles et en région germanophone



**WWW.TELEDON.BE**





**TOITURE  
CHARPENTE  
COUVERTURE  
MENUISERIE**

**0497 24 62 67  
086/49.00.75**

RUE DE BIHAY 31 - 6941 HEYD (DURBUY)

ALIMENTATION BIO - DROGUERIE  
AROMATHÉRAPIE - ELIXIRS FLORAUX  
COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES  
PEINTURES NATURELLES - ARTISANAT  
MAQUILLAGES NATURELS



**Natur'Émoi**  
*Epicerie Bio & Locale*

Chainrue 18A, à Barvaux - [www.vosproduitsnaturels.be](http://www.vosproduitsnaturels.be)  
Ouvert du Ma au Sa de 9h à 18h - T. 0471 41 68 25



Très beau choix  
de lingerie Dames  
et Messieurs.



**MARY-LINGERIE** s.c.  
14 route de Marche  
6940 BARVAUX s/O.  
Tél: 086/21.12.89.

Dépôt de Nettoyage à Sec.

centre funéraire **Pol Laffut & Heerwegh**

Rue Erène 9 | 6900 Marche-en-Famenne

Hotton-Melreux | Barvaux | Hamoir | Anthisnes  
Comblain-au-Pont | Poulseur | Marche-en-Famenne  
Rochefort | Jemelle | Wellin



funérailles, crémations,  
assurances obsèques,  
assistance en formalités  
après funérailles

**084 46 62 11**  
24h/24h et 7j/7j

[www.centrefuneraire-pollaffut-heerwegh.be](http://www.centrefuneraire-pollaffut-heerwegh.be)



**Déco NV** Nicolas  
Vrancken

Peintre en bâtiment  
Intérieur et extérieur

Tapissage, pose de revêtements de sol,  
parquets massifs et flottants, tapis-plain,  
cloisons et faux-plafonds, isolation, ...

**0478 75 56 89 • 086 49 99 24**

Pas-Bayard 5 - 6940 Durbuy • [vrancken.nicolas@gmail.com](mailto:vrancken.nicolas@gmail.com)  
[www.deco-nv.be](http://www.deco-nv.be)

**Gedimat**  
**Comobe**

**MATÉRIAUX DE  
CONSTRUCTION  
ET  
D'AMÉNAGEMENT**



Lundi au Vendredi :  
7h30-12h et 12h30-18h  
Samedi : 8h-12h  
Fermé le dimanche

Rue de l'Industrie 13 - Barvaux-sur-Ourthe  
**086 21 35 71** - [comobe@skynet.be](mailto:comobe@skynet.be)

**Location de Buggy  
Buggy te huur**

50 €/heure  
Caution: 350 €



assurance + le plein d'essence inclus  
Si location pour 3 heures  
consécutives, la 4ème heure  
est à moitié prix.

verzekering + volle tank  
(gratis benzine)  
Na 3 uren is het 4e uur  
halve prijs.

Rue de Givet, 46 - 6940 Petit-Han (Durbuy)  
**0471/42.45.27** - [racer.location@gmail.com](mailto:racer.location@gmail.com)



**Thierry  
DESTINE**

**PRODUITS PÉTROLIERS  
PETITHAN - DURBUY**

**086 21 25 53 - 086 21 25 42**



## Maisons du diabète

On vient de découvrir votre diabète.....

Vous êtes diabétique et vous avez des questions.....

Vous êtes diabétique et votre diabète n'est pas bien équilibré.....

Les consultations infirmières et diététiques ainsi que les activités des Maisons du diabète sont là pour vous aider à mieux comprendre et vivre avec le diabète.

Les Maisons du diabète existent depuis 2002, et sont des structures paramédicales reconnues et soutenues par Les Cercles de Médecine Générale, proches de chez vous, implantées sur Arlon, Athus, Tintigny, Bastogne, Libramont, Marche-en-Famenne, Bièvre, Barvaux.

Infos et prise de rendez-vous possible via le secrétariat 084/41 10 00 de 9h00 à 13h00 ou via le site: [www.maisondu diabete.be](http://www.maisondu diabete.be)

La diététicienne est présente à Barvaux le jeudi de 09h30 à 16h30 et l'Infirmière 1 semaine sur 2 le vendredi de 9 à 16h.

Les horaires sont susceptibles de varier en fonction de la demande.

Véronique Balthazard  
Echevine de la Santé

ARLON - ATHUS - BIEVRE - BASTOGNE - BARVAUX - MARCHE EN FAMENNE - LIBRAMONT - TINTIGNY

## Les activités du printemps au PCDN



Le PCDN vous propose diverses activités en faveur de la biodiversité :

- **La fête au jardin partagé le mercredi 26 avril** de 14h à 16h30, jardin situé derrière le bâtiment des Pères Oblats, Chainrue 71 à Barvaux : visite du jardin, distribution de semences, identification des arbustes de haie, conseils divers sur le jardinage respectueux de l'environnement, petit goûter et boissons chaudes.
- **Une balade guidée sur les arbres têtards le dimanche 30 avril** de 14h à 17h. Le rendez-vous est fixé au camping Grand Bru (à proximité de Villers Ste Gertrude) : explication sur les usages multiples des arbres têtards, la vannerie, l'intérêt des ces arbres dans la nature, leur formation et leur entretien. Des chaussures de marche sont recommandées.
- **La bourse aux plantes le dimanche 7 mai** dans les jardins de l'ASBL Socrates, rue du Ténimont 25 à Barvaux de 9h30 à 12h30 : une occasion d'échanger des plants excédentaires de nos jardins, des graines et des informations. N'hésitez pas à proposer les vôtres. Une information sur la conservation des semences aura lieu vers 10h30.

## Des chauves-souris à Durbuy ?



*Dans le cadre du projet Life Pays Mosan, l'asbl Natagora a l'ambition de restaurer 6 habitats semi-naturels. Ces habitats, riches en espèces, sont menacés voire en forte régression notamment suite à l'abandon de ces milieux par l'agriculture moderne laissant place à la recolonisation forestière.*

Le projet se focalise aussi sur 4 espèces de chauves-souris menacées par la détérioration du réseau bocager de nos campagnes, par la raréfaction des insectes suite aux pollutions multiples et par les perturbations de leurs gîtes d'hibernation et d'estivage. Les différentes tâches réalisées pour contribuer à cet objectif sont nombreuses : visites de bâtiments (combles des églises et des châteaux), pose de boitiers enregistreurs d'ultrasons, soirées de capture pour équiper la chauve-souris d'un émetteur, etc.

### Dans la commune...

Le précédent projet Life (Life Héliantheme) avait déjà réalisé de nombreuses tâches.

Par exemple sur les collines du Mont des Pins où le déboisement a permis de remettre en lumière les pelouses calcaires et faire rejaillir une faune et une flore inféodées à ces milieux.

Les sites prospectés au cours du projet où la présence d'espèces rares a été constatée ont pu être classés en réserves naturelles pour pérenniser leur conservation.

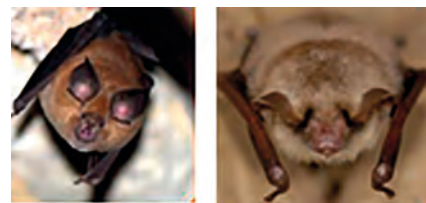
Il s'agit entre autres des sites des Truchettes, du Coteau de Warre et de Wilbrote.

### Le Life Pays Mosan en quelques mots.

- LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) est un fonds de l'Union européenne créé en 1992 pour le financement de sa politique environnementale ;
- durée du projet : 6 ans (2014-2020) ;
- zone d'étude : vallée mosane (d'ouest en est d'Andenne à Verviers et du nord au sud de Maastricht à Rochefort) ;
- qui ? Natagora (porteur du projet) et six partenaires (Natuurpunt, Agenschap voor Natuur en Bos, De scheepvaart, l'université de Gand, Natuurmonumenten et le DNF).

### Détrompez-vous

Les chauves-souris ne s'accrochent pas aux cheveux, ne boivent pas de sang et ne dégradent pas les matériaux comme les rongeurs. Ce ne sont pas des oiseaux mais d'adorables mammifères de l'ordre des chiroptères.



## Le défi propreté, on va le gagner !

LES INCIVILITÉS ENVIRONNEMENTALES NE SONT PAS UNE FATALITÉ !

www.pureprovince.be

La propreté publique reste un challenge de chaque instant, dehors c'est aussi chez nous. Une canette, une bouteille, un chewing-gum, un mégot ou un sac poubelle n'ont pas leur place dans la nature et surtout pas par terre !

### COMBIEN DE TEMPS METTENT LES DÉCHETS À SE DÉGRADER ?



### LES BONS GESTES, VOUS LES CONNAISSEZ !

- ▶ Déposez vos déchets dans les bonnes poubelles.
- ▶ Gardez vos déchets (et vos mégots) à l'intérieur de votre véhicule ou dans votre poche. Vous les jeterez dans la poubelle une fois arrivé à destination.
- ▶ Arrimez vos remorques pour éviter l'envoi des déchets sur la voie publique.
- ▶ Et pourquoi pas... ramassez les déchets que vous rencontrez ?

### ÇA PEUT VOUS COÛTER CHER !

- ▶ Pour le jet de canette, mégot, bouteille ou chewing-gum vous risquez une amende de 100 €
- ▶ Pour les dépôts sauvages plus importants les amendes peuvent aller jusqu'à 100 000 €

Pas partout et surtout pas par terre !

pureprovince

### Pourquoi aider les chauves-souris ?

- Elles se nourrissent d'insectes, dont des moustiques porteurs de maladies, à raison d'une quantité équivalente à la moitié de leur poids : de véritables insecticides naturels ;
- leurs excréments (guanos) est un véritable engrais ;
- pour maintenir la diversité au sein de l'écosystème ;
- l'étude de la chauve-souris peut se révéler être une source d'inspiration non négligeable dans différents domaines (radar, domotique, aéronautique,...) : processus de biomimétisme.

Si le projet vous intéresse, si vous avez la place pour une haie (optimalement au moins 200 mètres) ou pour une mare :  
Marie Stephany  
marie.stephany@natagora.be  
0474/56.89.60  
www.facebook.com/paysmosan  
www.lifepaysmosan.eu

## Et moi, que puis-je faire pour les abeilles?

*Vous êtes sensibilisés à la question des abeilles, mais vous n'avez pas l'occasion de pratiquer l'apiculture ?*

### Vous pouvez contribuer à leur protection de plusieurs façons.

• **Signalez les essaims.** L'essaimage est un processus de division d'une colonie d'abeilles en deux populations qui a lieu entre avril et juin. La reine en place quitte la ruche accompagnée par des dizaines de milliers d'abeilles ouvrières, gorgées de miel. L'essaim se met rapidement en grappe, dans l'attente de sa destination finale (des éclaireuses donneront le signal, entre quelques heures et 2 jours après). L'essaim se fixe sur un support (branche d'arbre, d'arbuste, piquet...) à quelques dizaines de mètres de la ruche. Ces abeilles ne sont pas agressives sauf si elles sont là depuis plusieurs jours (famine). Attention à ne pas déstructurer l'essaim.

• **Que faire si vous découvrez un essaim ?** Si vous connaissez l'apiculteur qui habite tout près, signalez-le lui. Si vous ne connaissez personne, vous

pouvez contacter **Tanguy Marcotty** au 0472/855396. Si les conditions le permettent il viendra cueillir l'essaim. Sinon, l'essaim tentera sa chance dans la nature mais les abeilles domestiques sont fragiles à l'état sauvage.

• **Signalez les nids de frelons asiatiques.** Depuis l'automne ils sont signalés dans le Hainaut et au sud du Grand-Duché. Ils pourraient s'étendre en Wallonie. Les nids ressemblent à des boules de papier gris mesurant jusqu'à 80 cm de



diamètre, souvent haut perchés dans les arbres. A l'automne, des centaines de « fondatrices » se disséminent et font avancer le front (voir ci-dessous). Si vous en voyez un, n'essayez pas de le détruire vous-même, c'est dangereux (attaque en masse quand on s'approche du nid), et attention, certaines méthodes renseignées sur internet favorisent la dispersion. **Faites plutôt une photo et envoyez-la par mail à [m.deproft@cra.wallonie.be](mailto:m.deproft@cra.wallonie.be)** en stipulant la position exacte du nid.

Le CRA-W possède une équipe spécialisée, formée en France, qui opère souvent en soirée, quand les fondatrices sont au bercail. Vous pouvez aussi remplir le formulaire en ligne de le SPW (<http://biodiversite.wallonie.be/frelon> cliquer « observation en Wallonie » puis trouver le formulaire dans « espèce » choisir invertébré. Par ailleurs, nos pompiers seront bientôt formés également.

**Pour tout renseignement**  
Marie-Catherine et Tanguy Marcotty,  
L'API d'Amon nos-ôtes,  
<https://apilux.jimdo.com/>

## Apprenez à connaître l'abeille

Découvrez des conseils et astuces (quelles fleurs planter, par exemple) en participant à la semaine « ***l'abeille et compagnie*** » qui aura lieu du 28 mai au 4 juin 2017, à l'initiative de la Région Wallonne (<http://www.abeillesetcompagnie.be/>).



Dans notre région, l'ASBL Api d'Amon nos ôtes proposera **le samedi 3 juin**, dans les locaux de l'asbl Vert Pomme (rue de l'Eglise à Harre), différentes activités: démo, présentation, activités, petit marché des miels (les producteurs intéressés sont invités à se manifester via [t.mc.marcotty@skynet.be](mailto:t.mc.marcotty@skynet.be) ou sur <https://apilux.jimdo.com/>).

**Entrée gratuite. Bienvenue à tous.**

# JUMELAGE NIEUWPOORT—DURBUY

## Week-end découverte des produits de la mer du Nord

### 13 et 14 mai 2017

Dégustation gratuite  
Durbuy—Place aux Foires  
De 10h à 14h

Dans les restaurants de la commune,  
dégustez les poissons de la criée de Nieuwpoort.  
Informations sur [www.durbuy.be](http://www.durbuy.be)  
ou au 086/ 219 868



## VOYAGE 2017 à NIEUWPOORT

Week-end « **Belle époque** » à Nieuwpoort les 16 et 17 septembre 2017

Dans le cadre de son jumelage avec Nieuwpoort,  
la ville de Durbuy y organisera un voyage les 16 et 17 septembre.

Au programme : « **Week-end Belle époque** », visite de Nieuwpoort en train touristique,  
visite de la Minque et de la réserve naturelle « **Ijzermondig** »

### Voyage en car et logement à l'hôtel Sandeshoved en demi-pension

Prix par personne :  
100€ en chambre double  
130€ en chambre single

Pour tout renseignement et réservation :  
Office Communal du Tourisme de Durbuy :  
086/21 98 68  
[tourisme@durbuy.be](mailto:tourisme@durbuy.be)





## Twin Town Meeting à Valga (Estonie)

*Depuis 2001, la ville de Durbuy est associée à un projet de coopération regroupant des villes européennes de Pologne, de Finlande, de Slovaquie, d'Estonie et de Lettonie.*



Le but de cette coopération est de développer des relations amicales fortes et efficaces, basées sur la connaissance approfondie et la compréhension des modes de vie d'autres pays européens.

C'est aussi de faire se rencontrer des jeunes de chacun de ces pays pour que par la connaissance des autres, ils puissent créer l'Europe de demain.

Chaque année, un meeting réunit ces villes au cours duquel elles débattent d'un thème choisi par le pays organisateur.

Cette année, il aura lieu à Valga en Estonie du 26 au 30 juillet 2017.

Nous sommes à la recherche de jeunes Durbuysiens intéressés par ce projet.

Les conditions pour y participer sont :

- avoir entre 16 et 18 ans.
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit (langue utilisée sur place).
- Participer à l'élaboration de l'exposé de Durbuy.

Pour tout renseignement et candidature, veuillez contacter l'Office Communal du Tourisme  
086/219868  
[tourisme@durbuy.be](mailto:tourisme@durbuy.be)



**Hors Pair**

Liégeois - Barthélemy   
 Centre auditif  
 061/31 47 89

**Appareils  
Auditifs**

**Opticien**

**LUNETTES  
LENTILLES**

Ouvert du mardi au samedi

En charotte 22  
**BARVAUX**  
**086 38 74 70**



**Michel Moens**  
 ÉLECTRICITÉ sprl

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
 DÉTECTION INCENDIE  
 ET INTRUSION  
 PANNEAUX  
 PHOTOVOLTAÏQUES  
 MISE EN CONFORMITÉ  
 VMC  
 CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Rue du Mont 10  
 6940 WERIS

N° TVA  
 BE 0545.942.229  
 Agréé classe 1P1

Tél. et Fax: **086/21.03.08**  
 Gsm: **0495/82.04.82**

[moens.electricite@gmail.com](mailto:moens.electricite@gmail.com)

Une annonce dans cette brochure ?

 **fractale** sprl  
 Communication

Appelez Jean Pierre  
 au **0496 034 663**

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION**  
**Luc Tasia & Fils s.a.**



- Tous travaux de maçonnerie et de toiture
- Spécialité maçonnerie à la pierre
- Transformation
- Rénovation
- Clé sur porte

Tél. **086/32 21 03** Fax **086/32 28 00**

[luc.tasia@yahoo.fr](mailto:luc.tasia@yahoo.fr)  
 Rue Grande Enneille 104 - 6940 DURBUY

**Aménagements extérieurs**

**Vente et pose de pergolas**

**Terrasses, carrelages, Mortex**

**DEVIS GRATUIT**



**Dujardin Michel**

Plain de Holset, 9 - 6940 Grand-Han - 0472 64 83 76  
[michel.dujardin@belgacom.net](mailto:michel.dujardin@belgacom.net)



**VERASOL**  
 couvertures de terrasses - carports - galeries



réalisation - Studio Eventail 0478 78 81 04

## L'ADL est allée à leur rencontre...

Retrouvez les interviews complètes de ces trois acteurs économiques locaux, ainsi que celles d'une septantaine d'autres sur le site Internet de la Commune : [www.economie.durbuy.be/Temoignages](http://www.economie.durbuy.be/Temoignages)

Si vous aussi, vous pensez que votre activité mérite un petit coup de projecteur, prenez contact avec l'équipe de l'ADL ([adl@durbuy.be](mailto:adl@durbuy.be) ou 086/219.841) qui se fera un plaisir de vous rencontrer.



**André & Daniel Nutal**  
Menuiserie Nutal & Fils, à Barvaux

Voici deux frères passionnés du métier et complémentaires dans la gestion de leur entreprise. Si la fabrication de châssis en bois représente la majeure partie de leur travail, ils réalisent également des portes d'intérieur, des escaliers, des charpentes, des placards, des volets, des terrasses (ossature + sol), ... Ils travaillent également pour d'autres menuisiers. Employant une dizaine de personnes, ils mettent un point d'honneur à entretenir une atmosphère familiale au sein de leur personnel.

Saviez-vous que la menuiserie fête ses 30 ans d'existence cette année ?



**Caroline Gervais**  
Coiff-Attitude, à Barvaux

Il y aura bientôt 10 ans que Caroline Gervais a repris le salon de coiffure, en Charotte, grâce au soutien de sa famille. Elle n'avait, alors, que 20 ans ! Depuis toujours, elle aime le contact humain et être à l'écoute des gens. Pour elle, un rendez-vous chez le coiffeur doit être un réel moment de bien-être et d'évasion du quotidien pour le client. Son souhait ? Que davantage de jeunes lancent leur propre activité, quel que soit le domaine, et qu'ils soient soutenus dans leurs démarches.

Saviez-vous que 27 coiffeurs sont répertoriés, à ce jour, sur le territoire de la commune de Durbuy ?



**Jean-Louis Renard**  
RMS, à Bomal

Jean-Louis Renard est un jeune indépendant actif dans tout ce qui touche à la technique lors de grands événements (éclairage, son, vidéo, ossature métallique, écran led, laser...). Il loue, vend et entretient le matériel nécessaire pour organiser des soirées, concerts, spectacles ou réceptions. C'est ainsi qu'il anime, entre autres, les bals de Rhétos de St Roch ou de Barvaux, le bal en plein air de Soy, Flammes, ... Sa devise ? « Rendre possibles les rêves impossibles ».

Saviez-vous qu'il a récemment suivi la formation « Mon Commerce sur le Web », organisée par l'ADL, persuadé qu'un bon référencement web offre de nouvelles perspectives ?

Marché couvert de producteurs  
de chez nous !

Tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis  
du mois de 16h à 20h | Melreux  
Salle du TTC (à côté du Brico)



E-shop  
[www.litteroir.be](http://www.litteroir.be)

### NOUVEAU site Internet

3 modes de paiement sécurisés  
Gamme de produits élargie !

Le Terroir comme nous l'aimons !

Validez et payez votre commande pour mardi minuit et vous serez livrés en points relais ou à domicile le vendredi qui suit !

[info@litteroir.be](mailto:info@litteroir.be)  
Facebook

[www.litteroir.be](http://www.litteroir.be) | 086/219 854  
contact : Julie ANTOINE



li terroir  
.be

## Au fil des conseils

### Séance du 27 décembre 2016.

Le budget communal 2017 a été adopté, majorité contre opposition. Au service ordinaire, il prévoit des recettes globales de 17.299.899,70 € et des dépenses globales de 17.099.328,38 €, soit un boni global de 200.571,32 €. Au service extraordinaire, il prévoit des recettes globales de 2.958.925,08 € et des dépenses globales de 2.925.103,78 €, soit un boni global de 33.821,30 €.

Le Conseil a approuvé (majorité contre opposition) la vente du Bois de Chapli à la S.A. ARE<sup>3</sup>, une société de M. Marc Coucke, pour un montant de 923.169,71 €, somme qui devra être consacrée à l'achat d'autres biens immobiliers ou patrimoniaux. L'intérêt pour l'acquéreur de cette zone forestière de près de 20 ha est qu'elle relie ses deux sites d'activités que sont Durbuy Adventure à Rome et La Petite Merveille à Durbuy. Le projet est de relier ces deux pôles par des sentiers pour piétons et VTT, avec, en outre, des espaces ludiques et de découvertes, des aires de pique-nique, des zones didactiques, et ce dans le respect des contraintes Natura 2000, en collaboration avec l'asbl Natagora pour les aspects didactiques. Le bois restera accessible au public sur 80 % de sa superficie et les chemins resteront publics. La majorité estime que le projet s'inscrit dans les exigences d'un tourisme de qualité, respectueux de l'environnement et des règles de cohabitation, les premières réalisations de l'acquéreur allant dans ce sens. Par ailleurs, tel que situé entre les sites de Rome et LPM et avec les contraintes à respecter, ce site ne pourrait guère être exploité par un autre opérateur, un exploitant forestier ou un chasseur.

Pour les mêmes raisons, il est décidé, majorité (11 voix) contre opposition (6 voix des groupes PS et Horizon Bleu Ciel) et une abstention (Ecolo) de vendre à la même société Are<sup>3</sup> des terrains agricoles pour une superficie totale de 21,66 ha en lieux-dits « Prairies devant Rome » et « Terre de Famenne », terrains reliés à la Ferme du Hasard (ou Ferme Georis), déjà propriété de l'acquéreur, et proches du site de Rome. Le projet de M. Coucke est d'y créer un centre de vacances de classes vertes et une ferme pédagogique, avec un élevage de 150 vaches, de cochons, de moutons, et la volonté de travailler en circuit court en associant des acteurs locaux. Le montant de la vente est de 368.272,70 €, somme qui devra être consacrée à l'achat d'autres biens immobiliers.

La Ville de Durbuy adhère à l'asbl Géopark Famenne-Ardenne. Le Conseil a approuvé l'intervention communale pour 2017, soit un montant de 9.900 €.

L'état de déstabilisation du pont sur l'Aisne à Roche-à-Frêne nécessite sa réfection. Le pont faisant limite avec la Commune de Manhay, celle-ci a marqué son accord de principe sur la gestion des marchés par la Commune de Durbuy (moyennant partage ultérieur des frais). Le Conseil a donc décidé de procéder à la réfection du pont et a approuvé le cahier spécial des charges pour la désignation d'un auteur de projet.

Le Plan d'Investissement Communal (PIC) 2017-2018 a été approuvé. Il concerne des travaux de voirie à Verlaine, boucle du centre (474.330,98 €) et Petit-Han, Rue des Aguesses (739.624,85 €). La Ville promérite un montant de 458.754 € de la Région wallonne.

Le projet d'aménagement du parking de l'Office Animation Loisirs à Barvaux a été approuvé, pour un montant estimé à 181.047,82 €. Une subvention sera demandée au Service Public de Wallonie. Le mode de passation du marché sera l'adjudication ouverte.

Le décompte final du marché « Plan HP 2015-Entretien des voiries du Bois des Mignées à Barvaux » a été approuvé au montant de 131.646,20 €, une partie étant subsidiée par le Service Public de Wallonie.

Il existe un projet pilote HP (Habitat Permanent) de construction à Barvaux de dix logements destinés à accueillir des personnes ayant dû quitter des zones HP. La partie « voiries » de ce projet requiert une attention particulière. Le Fonds wallon du Logement n'étant pas compétent en cette matière, le Conseil a décidé d'organiser un marché de services pour l'étude de la voirie intérieure de ce projet pilote.

Vu la nécessité de procéder à l'aménagement de la zone « Durbuy Nord » à Durbuy-Vieille-Ville, les Conseillers ont décidé de solliciter une intervention financière auprès du Commissariat Général au Tourisme.

Le Conseil a accepté la démission de Mme Laetitia Nutal (Liste du Bourgmestre), qui sera remplacée par Mme Sarah Tessely, laquelle a prêté serment.

### Séance du 1<sup>er</sup> février

Le Conseil a approuvé la dotation communale 2017 à la Zone de secours du Luxembourg : elle se monte à 620.146,25 €. Approbation également des marchés « Travaux de voiries 2017 : enduisage » (montant estimé à 125.000 €) et « Travaux de reprofilage 2017 » (montant estimé à 126.916,90 €). Le mode de passation du marché sera la procédure négociée avec publicité.

Le Programme Communal de Développement Rural de la Commune de Durbuy pour une période de 10 ans a été approuvé par le Gouvernement wallon en 2014. Comme il en a la possibilité, et après accord de la Commission de Développement Rural, le Conseil a décidé d'y inclure un addendum relatif aux aménagements et aux équipements du Parc Roi Baudouin à Durbuy-Vieille-Ville.

L'aménagement de la zone « Durbuy Nord » à Durbuy-Vieille-Ville prévoit notamment la création d'un nouveau parking qui sera accessible via un pont à établir sur l'Ourthe. Le Conseil a approuvé le cahier spécial des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet (excepté pour la construction du pont et du rond-point). Le Ministre wallon du Tourisme a déjà signé une promesse de subsides.

Il est décidé d'acquérir en dépense urgente une auto-laveuse pour la salle de sports du COD à Barvaux (4.253,15 €) ainsi qu'un poste à souder (5.486,14 €).

M. Jean-Marc Jalhay (PS) a démissionné. Il est remplacé par M. Roch Kersten, qui a prêté serment.

### Séance du 1<sup>er</sup> mars

Le budget 2017 de la Régie Foncière a été approuvé majorité contre opposition. Il présente 1.570.703,60 € tant en recettes que dépenses ordinaires ; 444.706,38 € en recettes extraordinaires, montant de l'excédent vu l'absence de dépenses extraordinaires.

Les Conseillers ont adopté une motion relative au traitement des dossiers des personnes handicapées par le SPF Sécurité sociale, dont la Direction générale des personnes handicapées a mis en place un nouveau logiciel pour le traitement des demandes ainsi qu'un outil en ligne. Ce système ne fonctionne tout simplement pas, ce qui entraîne un retard important dans le traitement des dossiers, des erreurs et des pertes de droits sociaux. Au niveau de la Ville de Durbuy, pas moins de 13 dossiers de demandes sont bloqués. Cette motion sera transmise au Premier Ministre Charles Michel et à la Secrétaire d'Etat Zuhal Demir.

Il est décidé d'accorder à l'asbl Natagora un droit d'emphytéose d'une durée de 30 ans sur une superficie de 5,09 ha sise à Herbet en lieu-dit Ravenne, en vue de l'ériger en réserve naturelle et y apporter les améliorations et aménagements nécessaires.

Un devis de la société ORES pour l'amélioration de l'éclairage public du parking de l'école de Petit-Han est approuvé pour un montant de 8.602,37 €.

De même, l'achat de matériaux pour la construction de mobilier pour l'école de Tohogne (montant estimé 20.000 €), ainsi qu'une jeep d'occasion pour le Service des travaux (montant estimé 12.000 €).

Le Conseil accepte la démission de M. Romuald Ninane (Liste du Bourgmestre). Il sera remplacé par Mme Bénédicte Hentjens, qui a prêté serment. De même, M. Roch Kersten (PS), nouveau Conseiller communal, a démissionné de son mandat de Conseiller de l'Action sociale, où il sera remplacé par Melle Géraldine Desneux.

### Séance du 29 mars

Le groupe Horizon Bleu Ciel a demandé que l'on reparle de la problématique des motos à Durbuy-Vieille-Ville. Le Conseil a justement pris à l'unanimité une ordonnance temporaire de circulation routière les concernant. C'est ainsi que depuis le 1<sup>er</sup> avril, l'arrêt et le stationnement des motos à Durbuy-Vieille-Ville sont interdits, sauf à deux endroits expressément prévus pour cela : une zone située sur l'Allée Hubert Philippart près de l'anticlinal (ancien parking des commerçants) avec 40 emplacements, et une zone située au rond-point de la passerelle (80 emplacements), où le stationnement sera gratuit. Par ailleurs, la remontée des motos par la rampe du pont située devant le Syndicat d'Initiative n'est plus autorisée. Il s'agit d'une phase d'essai jusqu'au 30 juin 2017. Dans le prolongement, le règlement-redevance de stationnement a été revu, majorité contre opposition cette fois. Il prévoit d'imposer aux motos qui se gareront dans le parking de l'Avenue Philippart une redevance égale à la moitié de la redevance auto, à

savoir 0,23 € le quart d'heure, 0,45 € la demi-heure, 0,90 € l'heure et 5,40 € pour six heures de stationnement et au-delà. Une formule de paiement par smartphone sera possible pour les motards. Pour les contrevenants, l'amende administrative est fixée à 55 €.

Le groupe Ecolo, lui, a demandé la création d'un comité d'accompagnement des projets touristiques de M. Coucke à Durbuy, considérant l'ampleur des acquisitions faites en divers endroits de la Commune et l'ampleur des projets et de la fréquentation annoncés. Cette proposition a été refusée, au motif qu'il existe déjà suffisamment d'instances qui vont cadrer ce dossier (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire, comité d'accompagnement de la Région wallonne pour Hottemme, asbl Natagora, rencontres avec le groupe SOS Durbuy).

La Commission européenne a lancé la nouvelle Convention des Maires pour le climat et l'énergie, dont les signataires s'engagent à accélérer la décarbonisation de leurs territoires, à renforcer leur capacité à s'adapter aux effets du changement climatique et à permettre à leurs citoyens d'accéder à une énergie sûre, durable et abordable. Les villes signataires s'engagent à soumettre dans les deux ans un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat. Les Conseillers ont décidé d'adhérer à cette convention et de mandater le Bourgmestre pour signer le formulaire d'adhésion. La Ville va par ailleurs créer un partenariat avec la Province de Luxembourg et le GAL Pays de l'Ourthe pour répondre aux exigences de base à produire pour intégrer le processus.

Une passerelle au-dessus du Ry Daudet (à son embouchure) a été construite à Barvaux. Le Conseil a approuvé le décompte final des travaux : 53.904,70 €, dont une partie est subsidiée par le Service Public de Wallonie.

Un subside de 35.000 € est octroyé au F.C. Petit-Han pour effectuer des travaux d'amélioration de ses installations (mise aux normes notamment). De même, un subside de 27.000 € est octroyé au Syndicat d'Initiative de Bomal pour financer les frais d'honoraires relatifs à l'étude de la réhabilitation de la salle du Sassin, en ce compris les rapports de sécurité préalable (amiante, etc). Subside enfin de 3.718 € pour l'installation dans la zone artisanale de Barvaux de la srl Dureco ; ce subside est à verser à Idelux, propriétaire du terrain, sous réserve de l'octroi de la prime provinciale d'un montant équivalent.

Le cadastre social des ménages résidant dans les équipements Habitat Permanent (HP) en 2016 a été approuvé, de même que le rapport d'activités et le rapport financier 2016 du Plan de Cohésion Sociale, le rapport d'activités 2016 de la Régie ADL, et le rapport d'activités 2016 de la Commission locale pour l'Energie.

Le Conseil a enfin décidé d'adhérer à la centrale de marchés du Département des technologies de l'Information et de la Communication du Service Public de Wallonie, vu l'intérêt au niveau du choix des fournisseurs, des prix et du gain de temps.

## **Le défi Bike2school est de retour**

**L'an dernier, les élèves de Durbuy ont parcouru 3.299,6 kilomètres à vélo en 4 semaines.**

*Le défi cette année est de dépasser cette belle prestation **du 2 mai au 26 mai 2017 !***

*Bike2school, lancé par **l'ASBL Pro Velo** et soutenu à Durbuy par **l'ASBL Forum de la Mobilité**, est un défi qui invite les enfants à se rendre à l'école à vélo, le plus souvent possible durant 4 semaines, pour atteindre tous ensemble un maximum de kilomètres.*

*Soyez prêts ! Il est temps de mettre en ordre votre vélo. Il y a des récompenses à la clef !*

*Tous les élèves des écoles primaires et du premier degré du secondaire qui souhaitent participer à ce grand défi seront invités à rentrer un talon d'inscription à l'école.*

*Chaque jour, la direction communiquera au Forum de la Mobilité la liste des élèves venus à vélo.*

*Les déplacements seront additionnés et vous pourrez suivre le compteur commun sur la page Facebook du Forum de la Mobilité ou sur le site internet [www.mobilite.durbuy.be](http://www.mobilite.durbuy.be)*

*Ensemble, nous pouvons faire de grandes choses ! Alors, tous en selle !!!*

*L'équipe du Forum de la Mobilité sera présente durant tout le défi pour vous soutenir.*

*Pour plus d'informations, contactez le 086/219-640 ou par courriel [forummobilite@durbuy.be](mailto:forummobilite@durbuy.be)  
Sarah Tessely, Directrice.*

## Le Bois du Pays, joyau de l'ancienne Terre de Durbuy.

*Sous l'Ancien Régime, le joyau de la Terre de Durbuy fut le Bois du Pays, une immense hêtraie, propriété de seigneur, dans laquelle les manants des villages alentour, de temps immémorial, avaient des droits d'usage. L'opposition quasi constante entre le premier et les seconds entraîna au 19<sup>ème</sup> siècle la disparition de cette belle et grande forêt.*

Le Bois du Pays formait un vaste massif d'environ 2.300 ha en bordure duquel on trouvait les villages et hameaux de Harre, Chêne-al'Pierre, Grandmenil, Lafosse, Amonines, Forge-à-l'Aplé, Hazeille, Erpigny, Sadzot, Briscol, Mormont et Deux-Rys. La Terre de Durbuy contenait d'autres bois seigneuriaux : les bois de Grandmont, de Viné et de Nolaster.

En Terre de Durbuy, la coutume réservait aux habitants des droits d'usage de la forêt qu'on peut résumer comme suit : le droit de prélever les arbres nécessaires aux instruments d'agriculture, à la construction et à la réparation des bâtiments ; le droit de prendre pour se chauffer le bois non portant fruit, dit mort bois (y compris le bois sec gisant au sol) ; le droit de panage (droit de faire paître des porcs à la recherche de glands et fâines) dit aussi glandée s'il ne concernait que les glands, et le droit de pâturage pour les autres bestiaux ; le droit d'enlever la litière consistant en bruyères et myrtilliers.

Ces droits étaient réglementés, mais pour les communautés qui en jouissaient, ils étaient aussi la condition de leur survie (surtout lors des périodes de calamités, guerres et épidémies), de même qu'ils constituaient le ciment de l'unité de ces manants de la Terre de Durbuy, qui n'étaient pas loin d'estimer que ce bois leur appartenait, en voulant pour preuve le nom même de ce massif : le « bois du pays », comme on parlait des « hommes du pays ». Cet esprit communautaire, cet attachement viscéral à la coutume, peuvent expliquer pourquoi la Terre de Durbuy a toujours gardé son unité, du haut Moyen Age à l'époque moderne.

La Terre de Durbuy faisait partie du Comté (puis Duché) de Luxembourg, dont plusieurs souverains se distinguèrent par une politique conquérante, aventureuse... et coûteuse. On pense ici d'abord à Jean l'Aveugle, Comte de Luxembourg et Roi de Bohême, qui écumait l'Europe sur son cheval, en quête de la couronne de l'Empire... que finalement il ne ceignit jamais. Leurs entreprises dispendieuses obligeaient ces souverains à recourir à l'engagère : il s'agissait de céder, contre somme d'argent, une partie de leurs possessions à un seigneur « engagé » qui pouvait exploiter à son profit la terre ainsi cédée, et ce jusqu'au remboursement éventuel de la somme.

Entre 1346, année où Charles IV (fils de Jean de Luxembourg) engagea la châtellenie et prévôté de Durbuy, et 1795, fin de l'Ancien

Régime, soit 449 ans, la Terre de Durbuy fut aliénée pendant 416 ans par engagère (et vente définitive au duc d'Ursel en 1755). Pourquoi fut-elle engagée si longtemps ? Sa position géographique excentrique dans le duché y était pour quelque chose, mais le Bois du Pays et ses ressources attiraient les convoitises. Il contribua notamment à la prospérité éphémère de la métallurgie en Terre de Durbuy. C'était aussi un grand pourvoyeur d'emplois : bûcherons, scieurs, débardeurs, charretiers, charbonniers, menuisiers, merniers, tonneliers, selliers, bourreliers, forestiers, sergents, mesureurs, marqueurs de bois, porchers, herdiers, etc.

Les seigneurs engagistes n'étaient guère préoccupés par le bien-être des habitants. Ils entendaient avant tout rentabiliser leur investissement (notamment en se réservant des coupes de bois annuelles), mais parmi les conditions de l'engagère, ils étaient tenus de respecter les coutumes et les droits acquis. Et c'est cela qui entraîna des conflits quasi permanents en ce qui concerne la gestion des forêts.

Cependant, au-delà de ces conflits, le seigneur et les usagers poursuivaient un but commun : celui de préserver la forêt et d'assurer sa pérennité. Le premier veillait à ce que les droits des usagers ne prennent pas trop d'importance, et les seconds que les coupes réalisées par le seigneur (qui vendait les bois à son profit) ne saignent pas la forêt. Les divers règlements qui furent pris au cours des siècles n'avaient au fond pas d'autre utilité, et ils nous apprennent que la notion de protection de la forêt est bien plus ancienne qu'on peut le croire.

C'est ce souci de préserver la forêt (et leurs droits !) qui pousse ainsi les manants, en 1590, à contester devant le Grand Conseil de Malines la décision du roi Philippe II lui-même de réaliser

une coupe de bois extraordinaire dans ses forêts du pays de Durbuy ! Le Grand Conseil rejette cette opposition, tout en déclarant que Sa Majesté doit laisser dans le Bois du Pays « la quantité d'arbres suffisante tant pour la païsson des porcs que pour l'usage des chauffage, bâtimens nécessaires et instrumens servant à labour ».

En 1591, est publié le célèbre « Règlement Vendeville », du nom de Guillaume de Vendeville, conseiller du Grand Conseil de Malines qui fut chargé d'améliorer l'état des bois de la Seigneurie de Durbuy. Règlement peu observé sans doute : un procès est intenté en 1616 par les usagers à Nicolas de Blier, prévôt et receveur de la Terre de Durbuy. En 1618, une sentence du Grand Conseil Privé des Princes Souverains défend au prévôt d'encre « inquiéter et molester les usagers », tout en rappelant une série de règles, dont celle de constituer



La glandée, miniature des Très riches heures du Duc de Berry, 15<sup>e</sup> siècle.

une réserve d'arbres suffisante en cas de coupe.

De 1609 à 1628, les archiducs Albert et Isabelle désengagèrent la Terre de Durbuy. Ils firent établir un rapport sur l'état des forêts de la Province de Luxembourg, qui fut suivi d'un édit en 1617 censé remédier aux abus constatés dans l'exploitation des forêts. En 1623 fut établie une instruction relative à la gestion du Bois du Pays.

De 1618 à 1620, les archiducs avaient fait réaliser en Terre de Durbuy une coupe extraordinaire de 35.857 arbres (une coupe réalisée entre 1593 et 1597 avait déjà enlevé 32.544 arbres). Cela peut paraître beaucoup, mais au vu de l'étendue des bois de la seigneurie (3.300 ha), la moyenne de ces deux coupes est de 20 gros bois par ha. Quant aux usagers, ils avaient aussi droit annuellement à des arbres de service (le seigneur les estimait à 6.000, les usagers prétendant n'en recevoir que 4.100).

En 1628, le roi Philippe IV engagea à nouveau la seigneurie au profit d'Antoine de Schetz, baron de Grobendoncq, à charge pour lui de respecter l'instruction de 1623. Il n'y eut plus de contestations pendant un siècle.

En 1724 une nouvelle ordonnance pour les bois et forêts de la Province de Luxembourg prévoyait des mesures d'amélioration et de remise en état des bois broutés ou ruinés par le bétail. En 1726, le duc Conrad-Albert d'Ursel, héritier de de Grobendoncq, entra en possession de la Terre de Durbuy et tenta de faire restreindre les droits d'usage dans le Bois du Pays. Ce fut le début d'incessantes procédures opposant le seigneur engagiste et les usagers et qui devaient aboutir un siècle plus tard au démantèlement de la forêt. Le duc tenta d'attribuer aux usagers des abus qui d'après lui avaient entraîné une nette diminution des revenus des coupes annuelles.

Suite à ses requêtes, Marie-Elisabeth d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, après une inspection sommaire des bois concernés, édicta en 1730 un nouveau règlement restreignant les droits d'usage. Les usagers répondirent par une requête à Sa Majesté, exposant dans leur mémoire qu'il n'était pas dans l'intérêt des souverains de restreindre les droits d'usage, car ces droits contribuaient à retenir les habitants dans le Pays de Durbuy, et les « aides, dîmes, terrages, assises, corvées, servitudes et autres droits » acquittés par ces habitants leur rapportaient bien plus que les coupes de bois.

La contestation ne faiblissant pas, une nouvelle inspection des bois eut lieu en 1736. Les rapports nous en disent plus sur ce qu'était alors le Bois du Pays : une futaie presque pure de hêtres, avec ici et là des bouquets de chêne. L'espèce

hêtre était surabondante, le chêne (principale essence usagère en tant que bois de construction) plus rare, et les bois blancs avaient disparu suite à l'usage. La répartition des arbres par âge était très bonne, ce qui garantissait l'avenir de la futaie. Cela était dû notamment à la bonne gestion de la coupe annuelle (exploitée à 28 ans) qui incluait les arbres des usagers et ceux que le propriétaire vendait à son profit. Cette coupe débarrassait le sol de toute végétation et le mettait dans un état propice à la régénération.

Le Conseil de Luxembourg donna en 1739 raison aux usagers : il constatait que le bois était en excellent état, que les désordres constatés étaient imputables au propriétaire et non aux usagers et que le règlement de 1730 devait disparaître, les anciennes dispositions étant suffisantes.

En 1754, s'inscrivant dans les efforts de l'Autorité pour diminuer l'importance de l'usage dans tout le Duché de Luxembourg, l'impératrice Marie-Thérèse édicta un nouveau règlement des bois, sans doute utile pour nombre de forêts du Duché, mais beaucoup moins pour le Bois du Pays.

En 1756, le duc Charles d'Ursel racheta purement et simplement la Terre de Durbuy. Inutile de dire que l'application du règlement de 1754 donna lieu à d'interminables procédures devant le Conseil de Luxembourg et le Grand Conseil de Malines. Si bien qu'en 1833, les Communes concernées assignèrent tout simplement le duc en reconnaissance des droits d'usage, entamant l'instance pour le cantonnement du Bois du Pays, c'est-à-dire son partage entre le propriétaire et les Communes, chaque partie devenant libre d'exercer ses droits sur la portion lui revenant.

Le Tribunal de Marche ordonna le cantonnement le 19 décembre 1846, qui fut confirmé à Liège le 28 juillet 1849. Après expertise, l'acte de partage fut passé à Marche le 18 juillet 1858. La partie revenant aux Communes fut divisée en 40

lots qui furent mis en vente publique en 1864, rapportant 976.521 francs, somme qui fut divisée entre Amonines, Barvaux, Beffe, Erezée, Grandmenil, Harre, Heyd, Mormont, Soy, Vaux-Chavanne, Villers-Sainte-Gertrude et Wéris, au prorata du nombre de feux qu'elles comptaient en 1851. Erezée, Grandmenil, Harre, Heyd, Mormont, Vaux-Chavanne, Villers et Wéris utilisèrent tout ou partie de la somme leur revenant pour racheter des lots du Bois du Pays mis en vente. Amonines, Barvaux, Beffe et Soy gardèrent leur argent.

Quant à la partie revenant à l'ancien propriétaire, elle fut morcelée et vendue à des particuliers. La grande et majestueuse hêtraie, forêt usagère de la Terre de Durbuy, avait cessé d'exister. Dès 1869, les mises à blanc débutèrent. Des Communes louèrent les essarts pour y planter du seigle ou semer du genêt vendu pour la coupe. Plus tard apparut le pin sylvestre, le bouleau, le chêne, le sapin.

Désormais, les bois servent à renflouer les caisses communales, pour construire des chemins, des maisons communales, des églises, des distributions d'eau, d'électricité... Et la forêt, trop sollicitée, finit par se réduire comme peau de chagrin.

Actuellement, le « Bois du Pays » désigne un massif de 783 ha (sur les anciennes Communes d'Amonines, Dochamps, Erezée, Grandmenil), repris par la Région wallonne comme site de grand intérêt biologique, malheureusement altéré par de nombreuses plantations de résineux. Les derniers droits d'usage, eux, ont disparu avec la fusion des Communes. Dans les bois communaux, il existe encore des tolérances (champignons, myrtilles, fleurs) sous certaines conditions.

Philippe Bastin

*Source principale : Lamy A., Contribution à l'histoire du Bois du Pays, forêt usagère de l'ancienne Seigneurie de Durbuy, trimestriel Terre de Durbuy n° 74, juin 2000.*



## DÉPANNAGE & VENTE

Horeca et électroménager toutes marques  
Service rapide

*Le service avant tout*

# CDC

Custinne F.

Rue Basse-Cour 36 - 6940 Barvaux-s/O  
Tél & Fax : 086 21 02 46 - GSM 0477 212 542  
info@cdc-center.be - www.cdc-center.be



**PB CONSTRUCTIONS**  
ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

PASCAL BIHAIN

Champay 4  
6941 Villers-Ste-Gertrude  
Tél : 0473 45 39 85  
pbconstructions02@gmail.com

[www.pb-constructions.be](http://www.pb-constructions.be)



## Le Raccourci

vers l'informatique

### Ordinateurs

toutes marques

Conseils • Vente • Entretien • Réparations • PC toutes marques  
Apple • Réseau • Hébergement • Création de site

Chainrue, 18 - 6940 Barvaux-sur-Ourthe • 086 40 10 93  
[www.barvaux-informatique.be](http://www.barvaux-informatique.be)

## MAISON COUNASSE



BARVAUX : Lu-Je 8h à 19h, Ve 8h à 20h, Sa 8h à 19h & Di 8h à 18h  
FERRIERES : Lu-Ve 8h30 à 19h, Sa 8h à 19h & Di 8h à 12h30

Pour mieux vous servir,  
nos bureaux  
et entrepôts  
restent ouverts  
pendant midi.

# MARTINY & Cie

S.A.

Le jeudi «PETITS PRIX»  
Promo pellets 10 sacs achetés, le 11<sup>e</sup> offert

Tél. : 086 21 25 70 | [www.martiny.be](http://www.martiny.be)

info@martiny.be - Route de Marche, 70 - 6940 Barvaux s/O

PRODUITS PÉTROLIERS  
GASOIL DE CHAUFFAGE  
PETROLE LAMPANT - GAZ  
CHARBON - PELLETS - BUCHES  
ALIMENTS POUR ANIMAUX

## SELF CAR-WASH

[www.carwashmartiny.com](http://www.carwashmartiny.com)

**Friterie Le New Cactus**  
Sandwich et café

**5€ - POUR ETUDIANTS**

Frite moyenne + sauce + viande + soft  
Sur présentation de la carte d'étudiant



Espace enfants

Frites fraîches - Hamburgers pur bœuf - Plats à emporter  
Cornet ou ravier - 28 places assises + terrasse

Rue Chainrue 14 - 6940 - Barvaux s/O - Tél. : **086 43 41 80**

ouvert du lundi au mercredi de 7h30 à 21h30

le Vendredi de 7h30 à 22h - Le Samedi et jours fériés de 11h30 à 22h

Le Dimanche de 16h à 21h30 - Fermé le jeudi

# Pierre

# uoibion

SPRL

MENUISERIE BOIS - PVC - CHARPENTES - TOITURES

MAISON À OSSATURE BOIS

Route d'Erezée 30 - 6940 OPPAGNE  
Tél. 086 40 13 88 | GSM : 0476 86 48 78  
[pquoibion@hotmail.com](mailto:pquoibion@hotmail.com)





## Les mots de la maison de l'enfance

*Vous êtes parents ? Futurs parents ?*

*Vous vous occupez d'un enfant qui a entre 0 et 12 ans ?*

*Alors, venez à la Maison de l'Enfance !*

*Vous y trouverez certaines réponses à vos questions et des orientations adaptées.*

### Commençons par les plus grands et parlons de l'accueil temps libre (ATL), 2.5-12 ans

L'an passé, une grande enquête (état des lieux) vous avait été proposée et, par la suite, un programme CLE (Coordination Locale de l'Enfance) a été édité.

Dans cette enquête, de nombreux points ont été relevés, notamment des points qui peuvent être modifiés lors de l'accueil extrascolaire dans les écoles (communément appelé garderies).

Par exemple, des enfants ont proposé la réparation des jeux dans les cours de récréation, c'est possible. D'autres demandes ne sont pas réalistes (avoir une TV ou des jeux vidéos... ) mais, ces demandes, nous les avons entendues quand même.

Concrètement, nous voyons donc des résultats apparaître doucement dans certaines écoles grâce au dynamisme des enseignantes, directions et accueillantes (cour régulée à l'école communale de Barvaux, Yapaka Jeu t'aime à Petit-Han (abri de jardins avec des « jeux recyclés »)

Et nous espérons voir d'autres résultats à court et à long terme dans tous les établissements. A cette fin, et dans le cadre des activités de l'école citoyenne, Aurore Depotter a été engagée. Elle passe dans toutes les structures afin de travailler sur l'école citoyenne et de mettre en place des actions concrètes.

Au niveau de notre autre gros dossier, le badgeage électronique des enfants, nous sommes un peu en retard sur le planning mais le dossier est suivi. Une phase de test sera réalisée durant cette fin d'année et nous espérons rentrer en septembre avec le nouveau dispositif.

Pour rappel, il s'agit de passer à un système de facturation électronique pour les paiements des accueils dans les écoles (avant et après les cours).

Enfin, nous avons entamé cette année, dans le cadre des classes et avec les accueillantes, un travail sur le harcèlement dans les écoles. Toutes les accueillantes ainsi que le personnel de l'OAL ont eu l'occasion de voir le spectacle « **Les vilains petits** » qui était proposé à la Salle Mathieu de Geer.

Les enfants ont, par la suite, bénéficié

d'animations spécifiques dans les classes et un retour des enfants auprès des équipes est prévu prochainement.

Au niveau de l'Office Animation Loisirs, une belle évolution est aussi à remarquer. En plus des nombreuses activités dans les écoles, nous pouvons souligner le succès des différents stages, chimie (Toussaint) et cirque (Carnaval) notamment.

A l'heure où j'écris ces lignes, le stage de Pâques est en cours et affiche complet. Nous n'avons malheureusement pas accepté certaines inscriptions car elles sont arrivées trop tard. Mais en tant que coordinatrice pédagogique, je refuse de faire monter les groupes au-delà de leurs capacités, l'idée étant de préserver au plus la qualité des animations proposées.

Les stages suivants auront lieu pendant les vacances d'été et nous vous invitons à prendre vos dispositions pour inscrire vos enfants assez tôt. Vous trouverez toutes les dates de stage OAL dans le calendrier qui a été distribué dans toutes les mallettes en début d'année scolaire et un triptyque reprenant les différentes dates de stage des opérateurs de notre territoire vous parviendra prochainement.

Nous avons aussi une collaboration qui s'est mise en place avec les écoles de Borlon, Bomal et Barvaux pour la participation à un concours de chorale, organisée par les Chasseurs Ardennais, le 11 mars 2017. Après beaucoup de répétitions et un bel investissement de la part des enfants, des enseignants, des directions et de l'OAL avec Michel et Sébastien, nous avons assisté à un chouette spectacle. Ce concours a permis de développer toute une série d'apprentissages variés.

### Chez les plus jeunes (0-3-6 ans)

Nous avons aussi beaucoup d'activités qui sont proposées, les activités de psychomotricité sont complètes et se passent très bien.

La Halte-Accueil est aussi très demandée. Nous affichons complet pour des venues régulières jusqu'en octobre 2017, mais nous restons ouverts pour des demandes irrégulières (1 jour de temps en temps...)

Nous organisons toujours nos mini-stages lors des vacances. Les stages sont ouverts à tous les petits marcheurs jusque 3 ans. Ils peuvent venir 1,2,3,4 ou 5 jours par semaine, nous demandons seulement que

les enfants viennent pour la journée.

Nos stages d'été à la Halte-Accueil se dérouleront du 3 au 20 juillet et du 16 au 31 août 2017.

### Au niveau de la Commission Petite Enfance (CPE)

Nous organisons différentes activités qui ont eu également un beau succès :

- un cycle de deux conférences sur l'évolution du langage chez l'enfant de 0 à 6 ans.
- La manifestation « **Un arbre, un enfant** » qui propose à tous les nouveaux parents et aux enfants de découvrir les ressources enfance de la Ville, de recevoir un arbre qui correspond à l'année de naissance de leur enfant ainsi qu'une prime de 50 euros en chèques commerces.
- La création d'un film à des fins pédagogiques dans le cadre de l'évolution des pratiques professionnelles dans notre Halte-Accueil. En effet, via la Halte-Accueil, la Ville de Durbuy est engagée dans un processus qui permettra, à long terme, d'augmenter le niveau de formation de base des accueillantes d'enfants, peu importe le secteur. Nous mettrons en évidence leur grande expérience, les emplois actuels seront préservés mais nous souhaitons que la nouvelle génération des accueillant(e)s soit mieux formée dans le cadre scolaire et ainsi, le métier d'avantage reconnu dans son ensemble.

### Nouvelle crèche

les travaux ont débuté au niveau du site des Oblats et le Co-Accueil a bien emménagé dans les locaux rénovés du Sellier (à côté du Centre Culturel).

### Attestations fiscales

Pour les enfants de moins de 12 ans, la plupart des frais de garde peuvent être déduits aux impôts. Pour ce faire, au niveau de l'accueil extrascolaire, des cours d'anglais et de la Halte-Accueil, vous allez recevoir automatiquement une fiche à joindre à votre déclaration d'impôts. En ce qui concerne les autres opérateurs de stage, il faut, en général, les contacter ou les demander d'un stage à l'autre.

Anouchka Mailleux,  
Coordinatrice Enfance Ville de Durbuy  
0473 301 771 enfance@durbuy.be

## Habitats groupés à Durbuy, est-ce possible ?

*Aujourd'hui, il n'est pas toujours facile d'être « bien » dans son habitation.*

Ce qui devrait être un nid, un havre de paix, un endroit de ressourcement, de construction de soi, de protection familiale, ... à la portée de tous est parfois un parcours semé d'embûches pour y accéder.

Les logements sur l'entité de Durbuy ne répondent pas toujours aux critères de recherche : pour certains trop chers, pas assez nombreux, inadaptés ou mal entretenus. Ils ne comblent pas les besoins et les envies des personnes.

Notre époque incite par ses évolutions technologiques au repli sur soi, à l'individualisme... En parallèle, les personnes âgées ont envie de garder leur autonomie en restant chez elles le plus longtemps possible. Les jeunes ont envie de voler de leurs propres ailes malgré de petits revenus. Les personnes en situation de handicap physique ou mental doivent trouver elles aussi des solutions.

Celles-ci existent, c'est pourquoi le Plan de Cohésion Sociale de Durbuy et quelques partenaires vous proposent une soirée de réflexions questions-réponses concernant les différents types d'habitats groupés, parmi lesquels «*l'habitat kangourou*», «*l'habitat solidaire*», «*l'habitat intergénérationnel*».

Ces types d'habitats partagés peuvent apporter des réponses aux problèmes de société tels que celui de **l'isolement des personnes** ou encore celui des personnes à **faibles revenus**. Tout en préservant l'intimité de chaque cohabitant, cette proximité voulue et choisie est l'occasion de tisser de nouveaux liens entre les individus, de recréer **une société à dimension humaine plus solidaire**.

Vous cherchez une solution de logement ?  
Vous avez envie de cohabiter ?  
Vous êtes une personne âgée, un jeune, une famille...

Vous êtes propriétaire et prêt à partager votre habitation ou vous avez envie de destiner un de vos biens à un projet d'habitat groupé ?

Alors venez nombreux poser vos questions, débattre et imaginer un autre habitat possible à Durbuy.

**Le mardi 30 mai 2017  
à la salle du Conseil Communal  
Grand rue, 24 Barvaux  
19h30.**

Cette rencontre sera animée par :  
«Habitat et Participation asbl»  
et «L' AIS Agence Immobilière Sociale  
du nord Luxembourg»

Cette soirée est organisée par :  
le Plan de Cohésion Sociale de Durbuy  
et plusieurs partenaires, membres de la  
Plateforme Habitat(ER) du PCS de Durbuy.



### Carte de compteur à budget en électricité



Les citoyens qui souhaitent recharger leur carte de compteur à budget en électricité peuvent se rendre auprès de notre Centre :  
**CPAS de Durbuy au 78, rue des Ardennes à 6941 Bomal.**

Veuillez prendre un RDV au 086/34.93.50 et nous vous accueillerons en toute discrétion pour recharger votre carte via le terminal bancaire XENTA.  
(Application pour rechargement compteur à budget en électricité).  
Nous pouvons également vous renseigner d'autres points de rechargement les plus proches de DURBUY.

Les CPAS des communes avoisinant notre territoire sont aussi équipés d'une station de rechargement XENTA.

Pour plus d'information et mises à jour des commerçants équipés d'une station de rechargement vous pouvez consulter le site : [www.ores.be/particuliers-et-professionnels/ou-recharger-votre-carte](http://www.ores.be/particuliers-et-professionnels/ou-recharger-votre-carte) ou  
APPELEZ le 078/157801



## Durbuy dans une dimension UNESCO via le Geopark Famenne-Ardenne



Depuis quelques mois, Durbuy est une des huit Communes (Beauraing, Durbuy, Hotton, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort, Tellin et Wellin) qui font dorénavant partie du Geopark Famenne-Ardenne, naturellement axé sur un fil conducteur : la Calestienne.

Un Geopark, c'est un espace territorial qui présente et valorise un héritage géologique d'importance internationale. Il vise également le développement durable (économique, touristique, culturel, patrimonial, immatériel...) d'une région, en favorisant la réappropriation du patrimoine naturel et culturel par les habitants.

Quant à l'instance qui reconnaît, voire labélise ces territoires, il s'agit de l'UNESCO via son réseau mondial global des Geoparks (GGN). Créé à Paris en juin 2004, il s'agit d'un partenariat international, sous le patronage de l'UNESCO, qui sert à développer des modèles de bonne pratique et définit des standards de qualité pour les territoires qui intègrent la protection et la

préservation des sites patrimoniaux de la terre, en vue d'un développement régional économique durable.

Depuis sa création, le GGN compte aujourd'hui 119 geoparks et ce, dans 33 pays dont la Belgique ne fait pas encore partie. En effet, notre pays ne compte à ce jour aucun geopark officiellement reconnu car le Geopark Famenne-Ardenne est actuellement candidat geopark. L'ASBL a introduit son dossier de reconnaissance fin 2016 auprès de l'UNESCO et espère réellement recevoir son fameux label au printemps 2018.

Entretemps, l'asbl fonctionne et a d'ailleurs déjà créé certains visuels dont notamment un site internet: [www.geoparkfamenneardenne.be](http://www.geoparkfamenneardenne.be). Elle devra d'ici peu, obligation UNESCO également, engager du personnel : un mi-temps scientifique, un mi-temps directeur et un mi-temps animateur, qui devront assurer les missions suivantes dont entre autres :

- la mise en valeur, la protection et la conservation de l'héritage géologique

du Geopark qui devient ainsi un outil de développement durable au bénéfice des générations actuelles et futures ;

- le développement touristique, économique et social pour assurer une qualité de vie sur son territoire ;
- le soutien aux entreprises et activités qui valorisent les ressources naturelles et humaines du Geopark, dans le respect de l'environnement ;
- la recherche scientifique en contribuant à des programmes ayant pour mission d'initier des procédures nouvelles et des méthodes d'actions ;
- l'accueil, l'éducation et l'information du public en favorisant le contact avec la nature et en sensibilisant les habitants aux problèmes environnementaux et de préservation du géopatrimoine.

Gageons que ce nouvel outil, soutenu par La Liste du Bourgmestre et validé à l'unanimité par le Conseil communal de Durbuy, devienne un véritable vecteur de développement durable de notre belle région.

La Liste du Bourgmestre.



## Les news du PS

\* Le conseil communal ayant adhéré à la Convention des Maires à l'unanimité, le groupe PS espère que la majorité réparera l'oubli budgétaire de 2017, en inscrivant, en dépenses, des frais d'étude d'une turbine hydroélectrique sur l'Ourthe à Barvaux.

\* Ce 29 mars, nous avons été informés de la mise en place d'un nouveau « test moto » à partir du 1er avril à Durbuy-vieille-ville. Non ce n'est pas un poisson ! 40 places proches du centre, beaucoup trop peu ! 80 places au rond-point de la passerelle, trop loin sans gardiennage ! 4 jours avant l'application, les intéressés ne seront jamais avertis à temps ! Un paiement par Smartphone obligatoire. Tant pis pour les autres !

Depuis 4 ans, le groupe PS répète : qui va piano, va sano. Une réglementation,

bien réfléchie, calmement durant l'hiver, en concertation avec tous les acteurs et annoncée à temps aura beaucoup plus de chances de succès qu'une réaction à la va-vite à une demande du groupe MR !

\* Le hall sportif se fera à Bomal et non à Barvaux pour des raisons budgétaires, nous avait-on dit.

Sans nier l'évidente nécessité d'une rénovation du Sassin, nous découvrons, à nouveau, un projet qui prend des proportions inquiétantes, avec un coût financier énorme avoisinant les 3.200.000,00 €.

De la simplicité svp !

Une rénovation de Bomal et un hall simple (dans un premier temps) à Barvaux comme préconisé dans l'étude d'implantation

réalisée lors de la dernière législature est, pour notre groupe PS, une solution sage, en bon père de famille et conforme au souhait de notre population.

Sans oublier les possibilités de développement du site à Barvaux qui n'existent pas à Bomal.

Le groupe PS



## Les dangers d'un monopole

Le dictionnaire définit le monopole avec les mots suivants : « *Possession exclusive de quelque chose* », « *Privilège de droit ou de fait dont dispose un individu ou une entreprise à l'exclusion de tout concurrent* ».

Nous vivons à Durbuy une prise de monopole pour laquelle personne ne peut en définir les limites ! Le rachat, par une seule entreprise, de tout le secteur aventure/nature/sportif/gastronomie crée un monopole qui éliminera, au fur et à mesure, toutes les possibilités de concurrence. Quand l'offre et la demande n'existent plus, c'est le monopole qui décide de tout, c'est malsain et ce n'est pas équitable. Quand la qualité, les prix et les services sont en de mêmes mains, le développement est compromis.

Un autre monopole nous guette sournoisement, la mainmise sur les zones de loisirs de notre territoire. Tout ce qui peut être bâti en secondes résidences est actuellement en passe d'être détenu par la même société avec l'intention d'offrir

une surabondance de nuitées au détriment des gîtes et chambres d'hôtes existants, d'ailleurs souvent promotionnées par la RW.

Quelles réactions vont avoir nos visiteurs envers les gîtes de nos villages concurrencés par une offre multipliée, offre vendue « en pack » : nuitées/sport/gastronomie.

Un troisième monopole, gastronomique, est déjà bien ancré dans notre joyau national réputé être « *La Plus Petite Ville du Monde* ». Avec la mainmise sur les fleurons de notre Petite Ville, la définition du dictionnaire se vérifie. Absence de concurrence, qui va encore oser s'installer à Durbuy, à côté d'un monopole ?

Quel sera le prix de l'immobilier sans l'offre et la demande ?

Il y a beaucoup de questions et peu de réponses, et pour cause, le monopole ne s'est pas fixé de limites et la commune n'a pas de position bien définie. Mêmes si toutes ces acquisitions sont d'ordre

privé, la commune pourrait arbitrer le développement de ce monopole par la délivrance des permis de bâtir et autres permis d'exploiter.

Il lui est aussi possible de limiter l'octroi des permis en zone de loisirs au prorata de l'augmentation des visiteurs pour sauvegarder nos gîtes.

En a-t-elle l'intention ?

L'enjeu pour le maintien et le soutien des Durbuysiens se situe au niveau des parkings qui doivent rester sous gestion communale. Idem pour le patrimoine terrien, appartenant à tous, pourquoi favoriser un acheteur au détriment des autres établissements ?

Nous invitons les citoyens à réfléchir avec nous.

Nous tolérons le monopole, mais resterons attentifs à « *notre DURBUY* ».

La locale MR de Durbuy



## L'argent est un bon serviteur, mais un mauvais maître (A. DUMAS fils)

[sous le soleil !](#)

[ECOLO travaille à un autre modèle](#)

Citons Jean-Marc NOLLET : « *Le politique doit montrer qu'il est capable de se retrouver autour de projets à long terme. C'est ainsi qu'on luttera contre les formes d'extrémisme et de populisme.* »

Aujourd'hui, en constatant l'évolution des faits, ECOLO DURBUY marque son désaccord avec ce modèle car il ne correspond pas au programme sociétal d'ECOLO. Pour nous, le tourisme doit être durable, de grande qualité, créateur d'emplois et de richesses sur le plan local. Nous l'affirmons haut et fort mais nous demeurons respectueux de chacun et nous maintiendrons le dialogue.

C'est dans ce but que nous avons introduit une demande officielle au Collège, visant la création d'un **Comité d'accompagnement du projet touristique de MM. COUCKE et MAERTEN**, tel qu'énoncé au point 7 de notre conférence de presse, en juin 2016. Ce Comité devait être composé de personnes représentant les intérêts de la commune, depuis l'habitant jusqu'à l'acqureur, en passant par les administrations et autorités compétentes.

Notre demande a été refusée par la majorité qui estime être suffisamment

contrôlée par les différents organes administratifs dont elle dépend, pour la gestion de cette entreprise.

Nous sommes profondément déçus de ce refus : **occasion manquée de prendre en considération les attentes des citoyens et de trouver un terrain d'entente entre toutes les parties concernées.**

**Chez ECOLO, en effet, nous fonctionnons dans la concertation et la prise de décision collective.**

[Un autre sujet - positif - pour terminer](#)

Nous nous réjouissons que DURBUY ait décidé d'adhérer à la **Convention des Maires** pour le climat et l'énergie, telle que préconisée par la **COP21**. D'autant plus que nous y avons invité les responsables de la commune dès juin 2015.

*Les villes signataires s'engagent à agir pour soutenir la mise en œuvre de l'objectif de réduction de 40 % des gaz à effet de serre de l'UE à l'horizon 2030, ainsi qu'à adopter une approche commune pour atténuer le changement climatique et s'y adapter.*

Toutefois, le contexte a changé : l'accroissement probable du trafic dû au projet COUCKE va compliquer la tâche. Cette adhésion devient un véritable défi pour notre commune : pourquoi pas ?

Le groupe ECOLO

Voilà une citation qui nous paraît d'actualité à propos de la nouvelle conquête de DURBUY par un riche acqureur ! Notre ville, pôle important du tourisme en Ardenne, se voit maintenant propulsée au rang de «star», avec tout ce que cela comporte d'exigences pour maintenir ce rang.

[Comment les problématiques suivantes seront-elles réglées ?](#)

Besoins en électricité - Alimentation en eau et épuration des eaux - Élimination des déchets et propreté publique - Bruit - Mobilité (voitures, camions, motos, vélos, transport ferroviaire, déviation de la route à Rome et son financement, etc.)

[La manne financière sera-t-elle la solution magique ?](#)

Quand un seul actionnaire, ou groupe d'actionnaires, a la mainmise sur presque toute l'économie d'une ville et qu'il occupe, de surcroît, une partie importante du territoire, cela crée sans doute de l'emploi (permanent et saisonnier) au sein de son entreprise, mais les problèmes ci-dessus persistent. En effet, cela ne résout qu'un aspect des besoins immédiats d'une population (gagner de l'argent pour se nourrir et survivre) **dans un modèle économique que nous sommes nombreux à remettre en question.** [Rien de neuf](#)

Toute l'information sportive de notre région...  
[www.lecod.be](http://www.lecod.be)



# CENTRE OMNISPORTS DE DURBUY

3 rue Fond Saint-Anne, 6940 Bohon, 086/38.74.34, [lecod@lecod.net](mailto:lecod@lecod.net)



## Mot du Président

Chers amis sportifs et non-sportifs,

Les beaux jours sont déjà de retour et les envies de bouger bien présentes. Le Centre Omnisports de Durbuy est là pour vous accueillir afin de profiter des multiples activités proposées que l'on soit jeune ou moins jeune (piscine, stages sportifs et activités diverses). Vous avez mille raisons de pratiquer le sport ou de ne pas en faire. Néanmoins, permettez-moi de vous présenter quelques citations de personnalités illustres afin de vous encourager à une pratique sportive régulière.

« **L'homme qui déplace une montagne commence par déplacer les petites pierres.** » (Confucius).

Cette phrase du philosophe chinois est un bon moyen de se rappeler qu'il ne faut jamais brûler les étapes en matière de sport. Progressez lentement mais sûrement.

« **L'endurance est l'une des choses les plus difficiles. Mais ceux qui endurent finissent par gagner.** » (Bouddha).

En matière de sport, rien n'est facile et une bonne dose de courage est nécessaire. Il faut donc savoir éveiller son corps et son esprit en suivant ce sage conseil.

« **Ce que d'autres ont réussi, on peut toujours le réussir.** » (Antoine de Saint-Exupéry).

Vous vous sentez à la traîne par rapport à vos partenaires de sport ? Gardez en tête qu'avec de l'entraînement et de la persévérance, on peut y arriver.

« **La motivation vous sert de départ. L'habitude vous fait continuer.** » (Jim Ryun).

Sans motivation, difficile de tenir ses objectifs. Comme le dit l'ancien athlète et politique américain, si vous êtes motivés, faire du sport deviendra un réflexe.

« **Agissez comme s'il était impossible d'échouer.** » (Winston Churchill).

Penser que vous n'y arriverez pas, c'est déjà un aveu de faiblesse. Restez positif, y compris quand vous êtes moins en forme.

« **Celui qui n'a pas d'objectifs ne risque pas de les atteindre.** » (Sun Tzu).

Comme l'explique le général chinois, mieux vaut vous fixer un objectif avant de commencer. Cela vous permettra de repousser vos limites pour vous y tenir.

« **La plus grande victoire, c'est la victoire sur soi.** » (Platon).

Dans le sport, le plus grand ennemi, c'est vous-même ainsi que le mental. Essayez d'en garder le contrôle, car il peut rapidement être friable.

« **Se donner du mal pour les petites choses, c'est parvenir aux grandes avec le temps.** » (Samuel Beckett).

Ne négligez aucun effort, même quand les courbatures se font sentir. Les quelques minutes de sport supplémentaires feront la différence.

Grâce à ces citations, j'espère vous avoir transmis l'envie de pratiquer une activité sportive de manière régulière ou pas mais, surtout, vous donner l'opportunité de mettre tout en œuvre pour réaliser vos objectifs.

Jean Marie De Fays,  
Président asbl COD.

# Stages été 2017

## JUILLET



## A O U T

Stages	Dates	Sports - activités	Age	Lieu	Prix
1	03 au 07 juillet 2017	Aventure - Multisports	9-16 ans	Bohon	85 €
2	03 au 07 juillet 2017	Natation - Multisports	5-14 ans	Bohon	55 €
3	10 au 14 juillet 2017	Football - Multisports	5-8 ans	Bohon	55 €
4	10 au 14 juillet 2017	Football	9-16 ans	Bohon	55 €
5	10 au 14 juillet 2017	Karaté - Multisports	5-14 ans	Bohon	55 €
6	17 au 20 juillet 2017	Sauvetage - Natation	5-16 ans	Bohon	55 €
7	17 au 20 juillet 2017	Initiation vélo - Multisports	4 - 8 ans	Bohon	55 €
8	24 au 28 juillet 2017	Natation - Multisports + Une journée au Sun Park	5-12ans	Bohon	70 €
9	24 au 28 juillet 2017	Athlétisme - Multisports	7-14 ans	Barvaux	55 €

Stages	Dates	Sports - activités	Age	Lieu	Prix
10	31 au 04 août 2017	VTT - Multisports	8-16 ans	Bohon	55 €
11	31 au 04 août 2017	Danse - Multisports	5- 16 ans	Bohon	55 €
12	31 au 04 août 2017	Basket - Multisports	5 -12 ans	Bomal	55 €
13	07 au 11 août 2017	Aventure - Multisports	9- 16 ans	Bohon	85 €
14	07 au 11 août 2017	Natation - Multisports	5 -14 ans	Bohon	55 €
15	14,16,17,18 août 2017	Orientation et 1 jour à Walibi	8 - 16 ans	Bohon	75 €
16	14,16,17,18 août 2017	Karaté - Multisports	5 - 14 ans	Bohon	45 €
17	21 au 25 août 2017	Multisports-Créativité- OAL	5 -12 ans	Bohon	55 €
18	21 au 25 août 2017	Kimball- Multisports	8- 16 ans	Barvaux	55 €

**Renseignements et inscriptions au COD :**  
[lecod@lecod.net](mailto:lecod@lecod.net) - 086/38 74 34 - [www.lecod.be](http://www.lecod.be)  
 Paiement au plus tard 15 jours avant le stage :  
**COD : BE 86 2500-2194-7650** BIC: GEBABEBB  
 En communication: Nom de l'enfant + stage + date  
 Activité de 9h à 16h - Garderie de 8h à 9h et de 16h à 17h  
 Le COD se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de 8 participants n'est pas atteint




## Nouveau Club de Karaté à Barvaux

Le « **Goju Contact** » est un style alternatif de Karaté affilié à l'AFAMA, fédération membre de l' AISF et reconnue par l'ADEPS.

Contrairement au Karaté sportif conventionnel, le « **Goju Contact** » se caractérise par ses trois axes de travail: percussion, projection et travail au sol.

Par cette optique, le « **Goju Contact** » peut se pratiquer en tant que méthode de self-défense totale mais aussi pour maintenir ou acquérir une bonne condition physique générale.

Pour les plus audacieux, la voie sportive de compétition est bien entendu ouverte!

C'est Thierry Kieken qui en est le directeur technique, ancien international du Karaté belge mais également pratiquant multi-styles depuis de nombreuses années. Mr Kieken a délégué son élève Michaël Warnier en tant qu'instructeur sur la commune de Durbuy.

Mr Flausch est dans cette mission l'assistant technique de Mr Warnier.

Mr Warnier a réuni par une charte de collaboration les dojos Goju Contact afin de les rendre accessibles à tous quel que soit le lieu d'affiliation dans le but de favoriser l'échange et l'élévation du niveau de pratique des affiliés. Cette charte a été reconnue en tant que ligue sportive pour développer les tournois interclubs.

Les cours se donnent:

- à Barvaux, salle de l'ACIS rue Terre au Ris, le lundi de 18h à 19h30 et le samedi de 10h30 à 12h00.
- à Esneux au centre sportif communal, le mardi et le vendredi de 18h30 à 20h00, le dimanche de 10h30 à 12h00.

Les enfants sont admis dès 7 ans.

Vous pouvez retrouver la ligue via Facebook: Goju Contact-Dojo Warlimont/Goju Contact Esneux.



## CALENDRIER CYCLO LES DOLMENS

### Dimanche 18 juin : Barvaux – Houffalize – Barvaux Cyclo

Lieu de départ : Salle de la Laiterie rue de la Laiterie 6941 TOHOGNE

Distances : 37 kms départ de 07h30 à 10h00  
60 kms départ de 07h30 à 09h30  
91 kms départ de 07h30 à 09h00 (brevet à dénivelé 1.130 m)  
124 kms départ de 07h30 à 8h30

Le café matinal est offert par le club jusque 09h30

Restauration

Contact : Legros Bernard 0479/321238 [lesdolmens.barvaux@skynet.be](mailto:lesdolmens.barvaux@skynet.be)

### Lundi 10 juillet : Randonnée Saint – Donat Cyclo

Lieu de départ : Buvette football Aisne 63 6941 HEYD (Durbuy)

Distance cyclo : 50 kms départ de 14h00 à 18h00

Barbecue dès 19h30

Contact : Legros Bernard 0479/321238 [lesdolmens.barvaux@skynet.be](mailto:lesdolmens.barvaux@skynet.be)

### Samedi 09 septembre : Entre Condroz et Famenne cyclo

Lieu de départ : Salle de la Laiterie rue de la Laiterie 6941 TOHOGNE

Distances : 50 kms départ de 08h00 à 10h00  
75 kms départ de 08h00 à 09h00  
90 kms départ de 07h30 à 09h00 (brevet à dénivelé 1.050 m)  
125 kms départ de 07h30 à 09h00 (brevet à dénivelé 1.310 m)

Le café matinal est offert par le club jusque 09h30

Restauration : frites avec boulettes OU vol – au – vent

Contact : Legros Bernard 0479/321238 [lesdolmens.barvaux@skynet.be](mailto:lesdolmens.barvaux@skynet.be)

### Voici aussi les nouvelles personnes de contact :

LES DOLMENS – BARVAUX

Adresse : Salle de la Laiterie , rue de la Laiterie 5B1 6941 TOHOGNE

Contacts : Trésorier : PIROTON Patrick 086 / 213999

Secrétaire : DELVAUX Thérèse 086 / 322621

Président : LEGROS Bernard 0479 / 321238

[lesdolmens.barvaux@skynet.be](mailto:lesdolmens.barvaux@skynet.be)

Site Internet : [www.cyclodolmensbarvaux.be](http://www.cyclodolmensbarvaux.be)





# OSONS LE SPORT ENSEMBLE

27ème édition

# 20 mai 2017

## ACTIVITES SUR INSCRIPTION:

- Petit déjeuner matin
- Kayak
- Duathlon adapté
- **Nouveau** BARUN (course d'obstacles)

086/21 85 88

## ACTIVITES LIBRES:

- Spéléo box/ mur d'escalade
- Coin des petits/ calèche
- Bubble foot/ Sumo
- Randonnée vélo / pédestre
- Tir à air / arc
- Et bien d'autres...

## DEMONSTRATIONS:

- Cyclo- danse
- Danse
- Boxe française
- Karaté
- Foot pour malvoyant

Heure:

de 10h00 à 16h00

Adresse:

Ecole communale de  
Barvaux S/O - Basse Commène  
n°24,  
6940 Barvaux S/O

# ACCES GRATUIT





## Finale cross scolaire à Chevetogne



Jolie finale de la saison «**Cross scolaire de l'Adeps**» ce mercredi 29 mars à Chevetogne. Cross réservé exclusivement aux élèves des deuxième et troisième degrés. Si nous avons un moment craint pour la pluie, tout s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

Enormément de monde autour du circuit pour encourager les 1.400 participants à cette finale. Malheureusement pour notre commune, les années se suivent et ne se ressemblent pas. Seulement 12 élèves étaient qualifiés au niveau communal et 3 élèves de l'Athénée alors que les années précédentes, ils étaient bien plus nombreux. C'est vraiment regrettable. Il faut rappeler que la finale Provinciale s'était déroulée le mercredi 1er février à Arlon où nous avons déjà constaté un manque de participants. Et ce, malgré les moyens mis en place par le COD et la commune : un bus et des encadrants.



Notre belle jeunesse deviendrait-elle moins sportive ? Nous ne le pensons pas.

Peut-être est-ce dû à un manque d'information, de communication, voire de motivation de la part des écoles.

Il est vrai que contrairement aux éliminatoires qui se déroulent en journée scolaire à Petithan, les deux finales provinciales et Wallonie-Bruxelles se déroulent le mercredi après-midi. Ceci expliquant peut-être cela.

Néanmoins, nous pouvons féliciter nos petits athlètes présents à Chevetogne qui ont donné le meilleur.

Tous les résultats des courses sont disponibles sur le site de l'Adeps : [www.adeps.be](http://www.adeps.be) rubrique cross. Soulignons toutefois, les satisfactions avec une belle course d'Emy Bonjean qui échoue au pied du podium et pour Juliette Scalco qui termine à une belle 7ème place.

Au-delà de la performance sportive, rappelons que l'important n'est pas de gagner, mais bien de

participer.

Il ne faut pas oublier que l'objectif principal de cette belle activité mise en place et organisée de main de maître par l'Adeps est de permettre à chaque élève de pratiquer un sport et de prendre goût aux activités sportives.

Bernard Jadin,  
Directeur asbl COD.

# MARATHLON DE L'OURTHER

23<sup>ème</sup> édition

16 septembre  
2017

VTT: 30 Kms

Jogging: 10 Kms

Kayak: 7 Kms

Douches, ravitaillements, bike Wash,  
nombreux lots,...

*Une épreuve exceptionnelle dans une nature authentique,  
accessible à tous !*

Depart : 11h00

Centre Omnisports de Durbuy (Bohon)

Renseignements et inscription : 086/38.74.34 – 0495/36.97.83

Par mail : [lecod@lecod.net](mailto:lecod@lecod.net) ou sur le site : [www.lecod.be](http://www.lecod.be)



Ville de Durbuy



CENTRE OMNISPORTS DE DURBUY



PROVINCE DE  
LUXEMBOURG



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



Adeps  
FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



# LPM SPORHOTEL & GRILL

Rue d'Andenne 2, 6940 Durbuy - 086 21 04 80

[www.durbuy-grill.be](http://www.durbuy-grill.be)



# LA PETITE MERVEILLE

DURBUY



nature ...  aventure  sport  hébergement  et bien plus ...



GAGNEZ DU TEMPS,  
RÉSERVEZ EN LIGNE



TOUTES NOS ACTIVITÉS EN LIGNE :  
[lapetitemerveille.be](http://lapetitemerveille.be)

Durbuy 086/21 28 15



## Parlons Prix...

On trouve souvent des **prix bas** au détriment de la qualité...



1000 m2 d'expo



## Mobilier Tendances

Offre toutes les **qualités** aux **meilleurs prix du marché!**

**SALON - RELAX - MEUBLE - LITERIE - RANGEMENT - DECORATION**

## Notre force

- Le salon cuir et tissu
- Le meuble modulable
- Le conseil à domicile
- Le service assuré par les patrons
- La collection, fruit de notre passion
- Le rapport qualité-prix

**A 20 km de Durbuy !**

**Route de marche 22 | 4557 TINLOT**

Du mardi au samedi de  
10h à 18h30

**Le dimanche** de 13h30 à 18h30

**085 84 63 26**



**WWW.MOBILIER-TENDANCES.BE**